

ŒUVRONS AUX LENDEMAINS

Plan de relance culturelle 2023-2026

Rapport complet de l'enquête | Juillet 2022



RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE DE MAI 2022

Méthodologie

Entre le 19 avril et le 13 mai 2022, les travailleur.euse.s du milieu culturel des régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches ont été invité.e.s à répondre à un questionnaire. Ce sondage visait à en apprendre plus sur leur situation et leurs besoins ainsi que sur les pistes de solutions, les mesures de soutien et les initiatives à mettre en place. L'enquête était scindée en trois sondages qui s'adressaient à trois groupes :

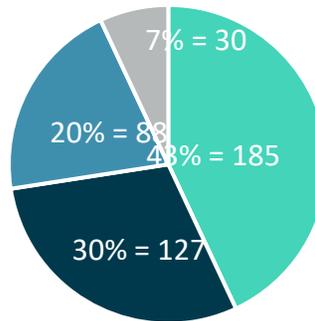
- A. Les organismes culturels et les entreprises culturelles (127 répondant.e.s) ;
- B. Les travailleur.euse.s autonomes (185 répondant.e.s) ;
- C. Les salarié.e.s des organismes culturels et des entreprises culturelles (88 répondant.e.s).

Au total, il y a eu 431 répondant.e.s.

SECTION 1 : IDENTIFICATION DES RÉPONDANT.E.S

Q. 1 | Aux fins de compléter ce sondage, êtes-vous... veuillez cocher un seul choix.

Graphique 1 | Q. 1 Répartition des emplois des répondant.e.s (N=430)

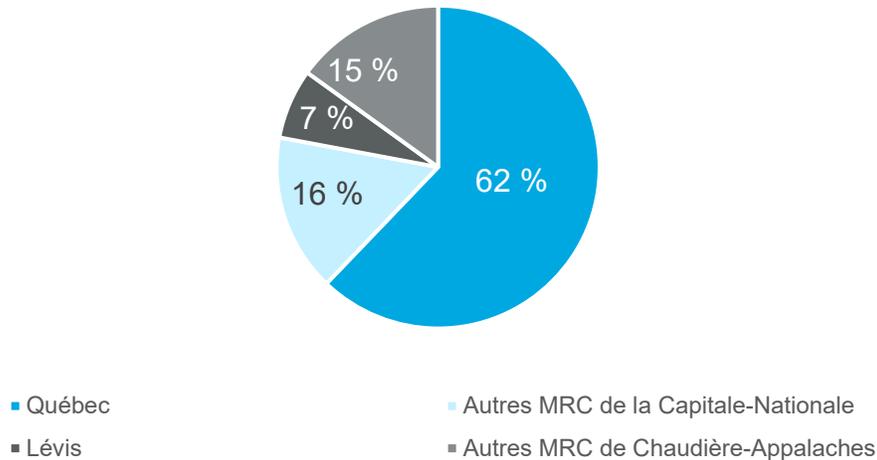


- Un.e travailleur.euse autonome, travailleur.euse culturel.le ou artiste dans le secteur culturel (n'ayant pas de statut de salarié)
- Un.e représentant.e d'un organisme culturel/entreprise culturelle (exemple: direction générale ou président.e du conseil d'administration)
- Un.e salarié.e actif.ve au cours des trois dernières années dans un organisme ou dans une institution culturelle ou un.e employé.e de villes/MRC attiré.e à la culture
- Autre

- 185 personnes ayant répondu, soit près de la moitié, ou encore 43 % des répondant.e.s, sont travailleur.euse.s autonomes.
- Près du tiers, soit 30 %, répondent en tant que représentant.e d'un organisme culturel.
- C'est 20 % des répondant.e.s qui sont salarié.e.s dans un organisme culturel.
- Le nombre de personnes ayant participé et l'équilibre dans la diversité du type de répondant.e.s permet une représentativité satisfaisante des résultats obtenus.
- Les besoins et intérêts des organismes et des travailleur.euse.s autonomes sont donc bien représentés dans les résultats du sondage.

Q. 2 | Dans quelle zone travaillez-vous habituellement ?

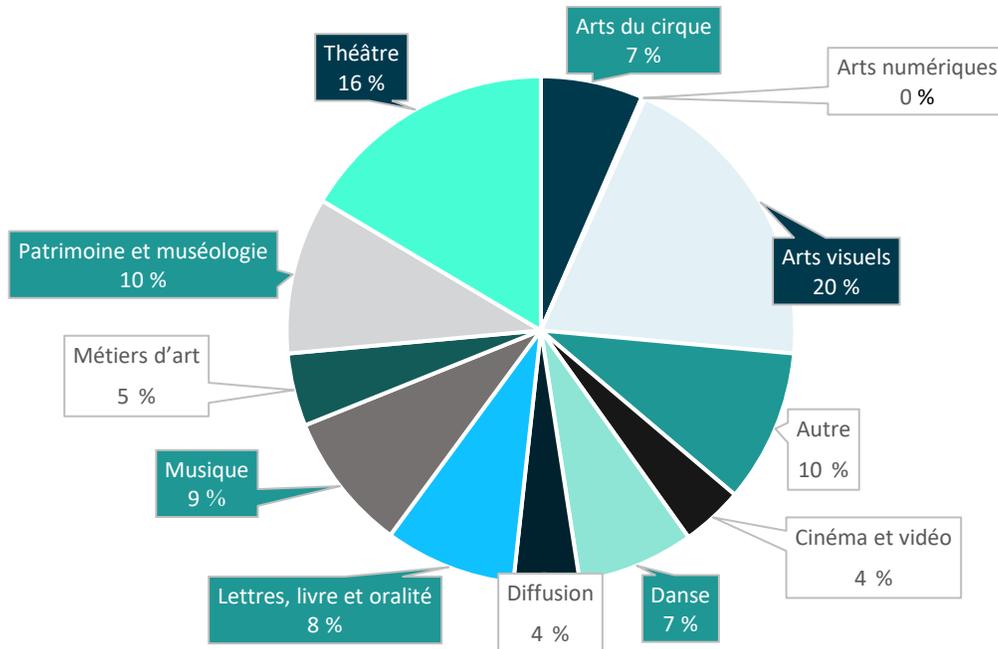
Graphique 2 | Q. 2 Zone de travail des répondant.e.s (N=399)



- C'est 62 % des répondant.e.s qui travaillent principalement dans la ville de Québec, où il y a une grande concentration des activités culturelles. Cette proportion n'est donc pas étonnante et est assez similaire avec la répartition effective des membres de CCNCA telle qu'observée dans ses listes.
- Seulement 22 % des répondant.e.s travaillent dans la région de Chaudière-Appalaches, mais la région est tout de même bien représentée.
- Les villes centres apportent 77 % des participant.e.s, ce qui est aussi représentatif de la réalité de l'organisation.

Q. 3 | Quel est votre champ d'activité principal ?

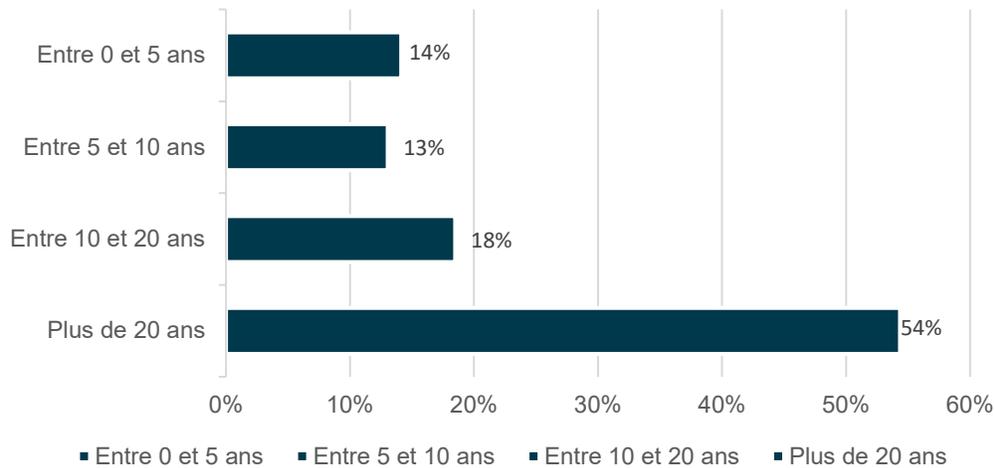
Graphique 3 | Q. 3 Champ d'activité principal des répondant.e.s (N=431)



- L'enquête a permis d'atteindre une grande diversité d'artistes et d'artisan.e.s du secteur. Tous les grands secteurs ont été rejoints par la démarche de consultation.
- Les disciplines les mieux représentées sont les arts visuels (20 %), le théâtre (16 %) ainsi que le patrimoine et la muséologie (10 %).
- Les répondant.e.s sont issu.e.s de plusieurs domaines tels le cinéma, la danse, les lettres, la musique et les métiers d'arts, ce qui permet d'avoir une vue d'ensemble du secteur culturel.

Q. 4 | Combien d'années d'opération active votre organisation compte-t-elle ?

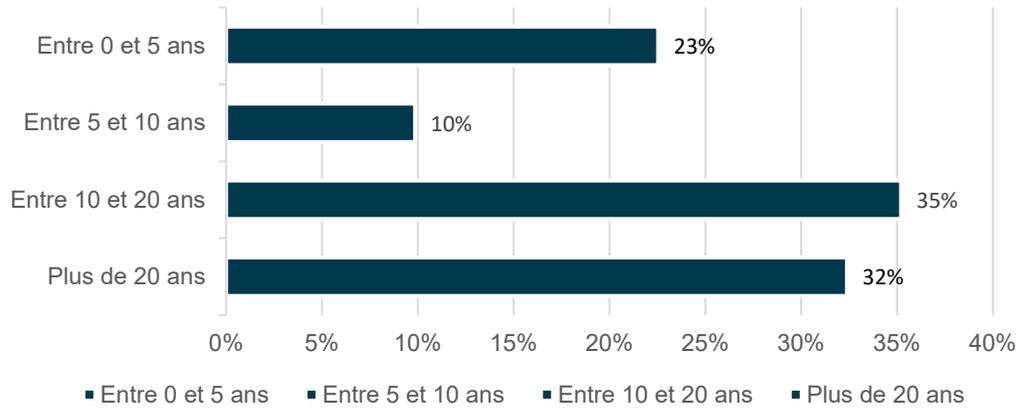
Graphique 4 | Q. 4 Années d'opération des organisations



- Plus de la moitié des organisations participantes, soit 54 %, sont en activité depuis plus de 20 ans.
- Seulement 14 % des organisations sont en activité depuis 5 ans ou moins.
- Cette diversité d'ancienneté est assez juste, présentant à la fois la longévité des organismes culturels, mais aussi la capacité du milieu de permettre l'émergence d'une relève, malgré les obstacles identifiés.

Q. 5 | Combien d'années d'opération active dans le secteur culturel comptez-vous ?

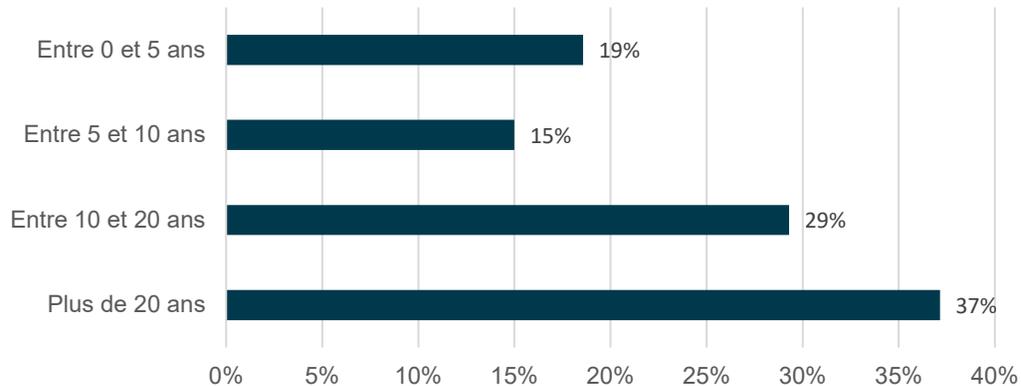
Graphique 5 | Q. 5 Années d'opération des salarié.e.s



- Pour ce qui est des salarié.e.s, 67 % d'entre elles et eux sont à l'emploi dans le secteur culturel depuis plus de 10 ans.
- On remarque tout de même la présence de la relève, avec 23 % des salarié.e.s répondant.e.s ayant 5 ans ou moins d'expérience dans le secteur.

Q. 6 | Combien d'années d'opération active comptez-vous dans le secteur culturel ?

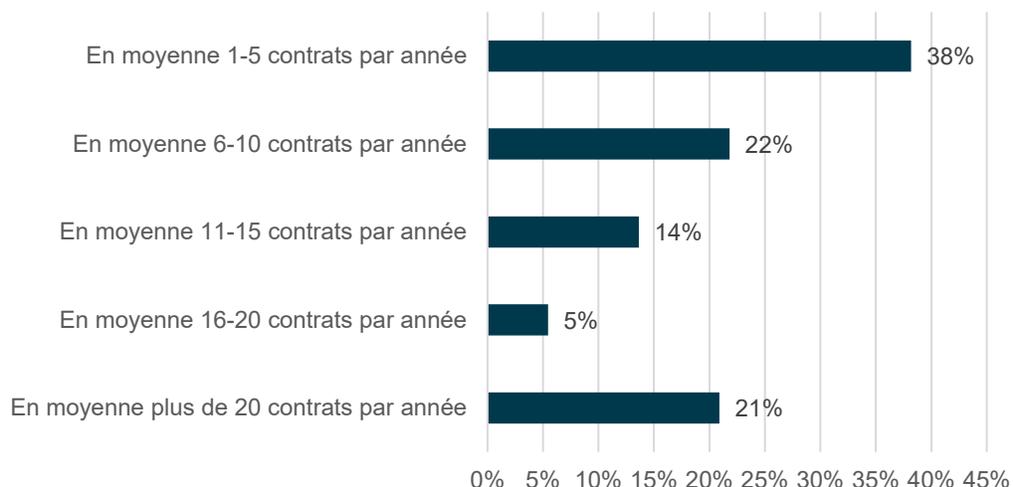
Graphique 6 | Q. 6 Années d'opération des travailleur.euse.s autonomes



- Dans le cas des travailleur.euse.s autonomes, l'expérience des répondant.e.s varie beaucoup.
- Plus du tiers, soit 37 % des travailleur.euse.s autonomes, sont en activité dans le secteur culturel depuis plus de 20 ans. 66 % des répondant.e.s sont actif.ve.s depuis plus de 10 ans.
- La part des nouveaux.elles arrivant.e.s parmi les travailleur.euse.s autonomes répondant.e.s est plus faible que parmi les salarié.e.s. Cela peut s'expliquer par la pause de 2 ans qui a pratiquement interdit l'entrée de nouvelles personnes dans le domaine.

Q. 7 | En moyenne, combien de contrats culturels obteniez-vous sur une base annuelle entre 2017 et 2019 (hors pandémie) ?

Graphique 7 | Q. 7 Nombre de contrats culturels par année des travailleur.euse.s autonomes

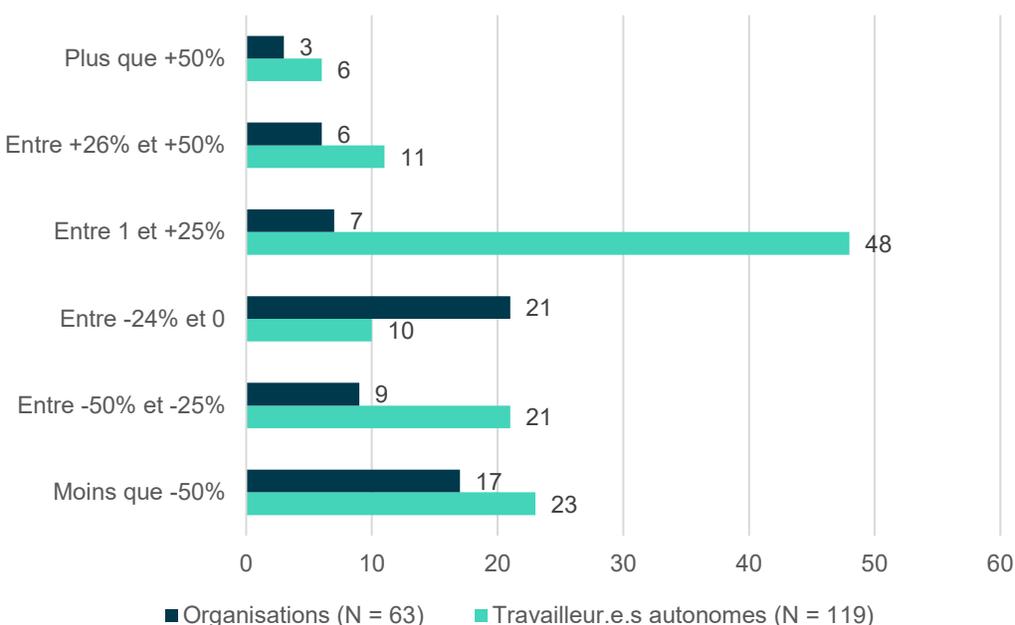


- Le nombre de contrats qu’obtiennent les travailleur.euse.s autonomes sur une base annuelle varie beaucoup.
- La tranche la plus sélectionnée est celle de 1 à 5 contrats par année. Il y a donc une proportion importante des travailleur.euse.s autonomes qui reçoivent un petit nombre de contrats annuellement.
- C’est 21 % des répondant.e.s qui obtiennent en moyenne plus de 20 contrats par année.

SECTION 2 : LE CHOC DE LA PANDÉMIE

Q. 8 | Par rapport à l'année 2019, quel a été le niveau de revenu autonome brut (vente de spectacles, billets, œuvres, etc.) lié à votre pratique culturelle en 2021, exprimé en pourcentage (par exemple, + 20 % représentent une augmentation de 20 % alors que - 20 % représentent une baisse de même importance)?

Graphique 8 | Q.8 Variation du revenu autonome brut 2021 vs 2019 chez les organisations et les travailleur.euse.s autonomes

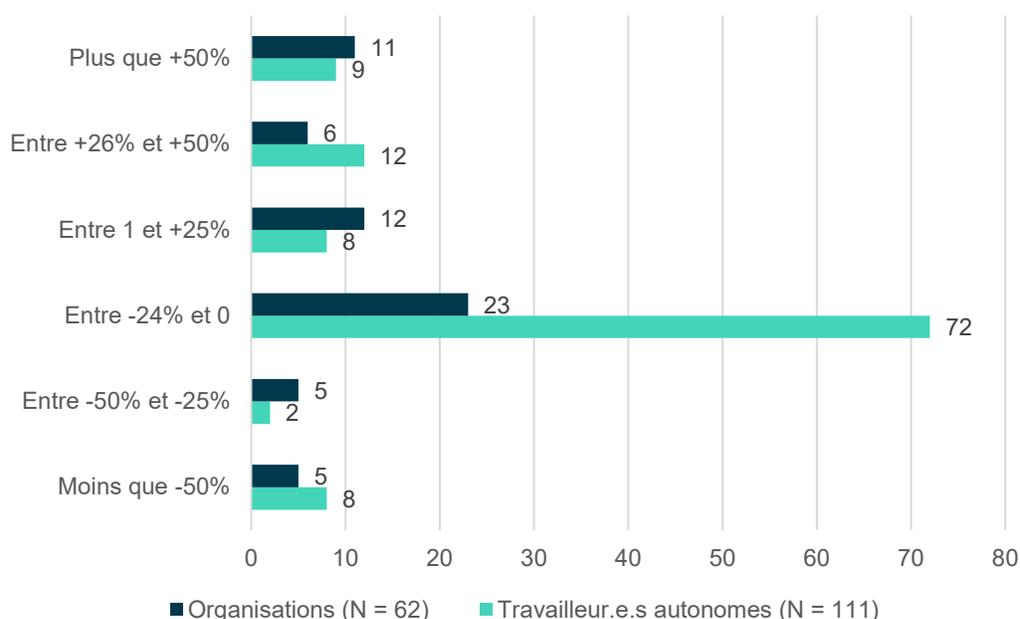


- La base de revenus des organismes culturels et des travailleur.euse.s du secteur repose historiquement sur une diversification et sur une complémentarité de revenus entre les bénéfices d'exploitation et d'activité, les revenus de sources gouvernementales (subventions, projets ou bourses) et les revenus de source privée (commandites, dons, philanthropie, etc.)
- La pandémie a bien entendu affecté le niveau de revenus autonomes des organisations comme des personnes actives dans le domaine.
- Une proportion importante des organismes ont vu leurs revenus autonomes diminuer entre 0 et 24 %. 75 % des organismes culturels affirment avoir connu des baisses de revenus autonomes.
- Pour les travailleur.euse.s autonomes, la perception de la situation est plus éclatée. 40 % d'entre elles et eux estiment avoir connu une hausse de revenus allant de 1 % à 25 %. 45 % affirment avoir connu des baisses de revenus, dont 37 % des chutes de plus de 25 %. 14 % estiment avoir enregistré des hausses de plus de 25 % de leurs revenus autonomes.

- Plusieurs organisations (43 %) et travailleur.euse.s autonomes (37 %) ont connu une baisse importante de plus de 25 % de leurs revenus autonomes sur la période 2019-2021.

Q. 9 | Par rapport à l'année 2019, quel a été le niveau de revenu public (bourses, subventions, etc.) lié à votre pratique culturelle en 2021, exprimé en pourcentage (par exemple, + 20 % représente une augmentation de 20 % alors que - 20 % représente une baisse de même importance) ?

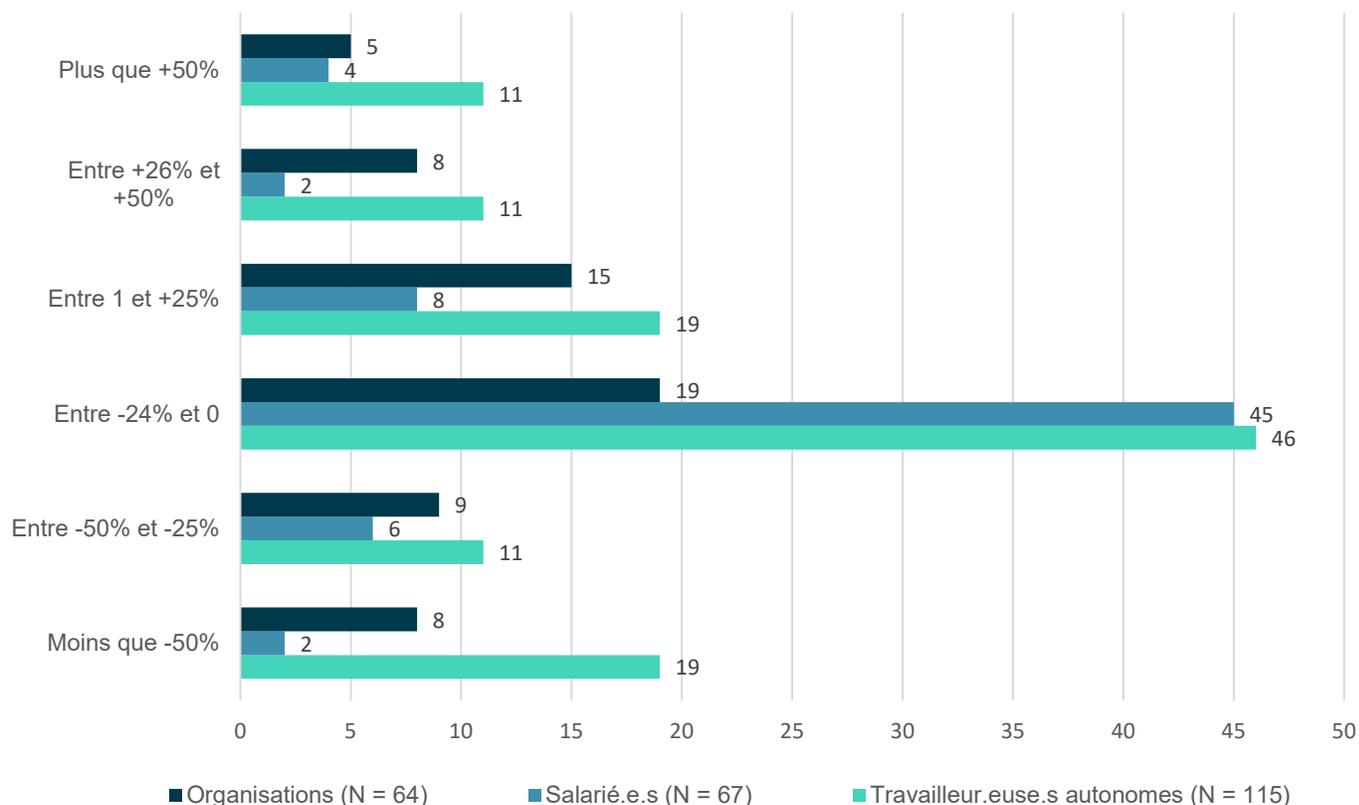
Graphique 9 | Q. 9 Variation du revenu public 2021 vs 2019 chez les organisations et les travailleur.euse.s autonomes



- Une proportion importante des travailleur.euse.s autonomes ont vu leurs revenus publics diminuer entre 0 et 24 %. De manière globale, 74 % des travailleur.euse.s autonomes estiment avoir connu une perte de revenu de source publique.
- Comparativement, 33 % des organisations enregistrent une baisse de revenu de source publique entre 2019 et 2021.
- Cela est étonnant vu la multiplication des annonces et la présence des programmes fédéraux en soutien au revenu durant la crise. Il se peut que cette baisse perçue soit influencée par la réduction des subventions fédérales au cours de 2021.
- En revanche, près de la moitié (47 %) des organisations et 26 % des travailleur.euse.s autonomes ont observé une hausse de leurs revenus publics sur la période, probablement grâce aux subventions liées à la pandémie.

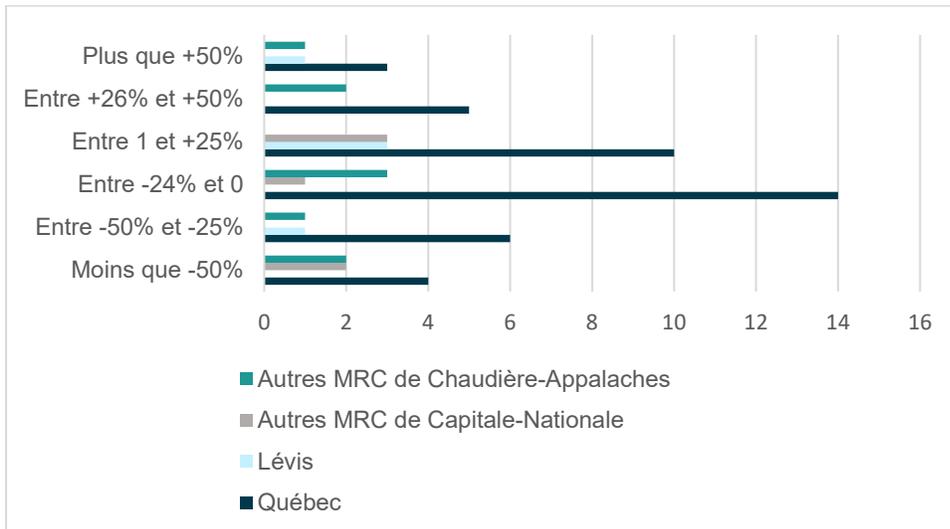
Q. 10 | Par rapport à l'année 2019, quel a été le niveau de revenu total (revenu autonome, subventions, dons et commandites, etc.) lié à votre pratique culturelle en 2021, exprimé en pourcentage?

Graphique 10 | Q. 10 Variation du revenu total 2021 vs 2019 chez les organisations, les travailleur.euse.s autonomes et les salarié.e.s



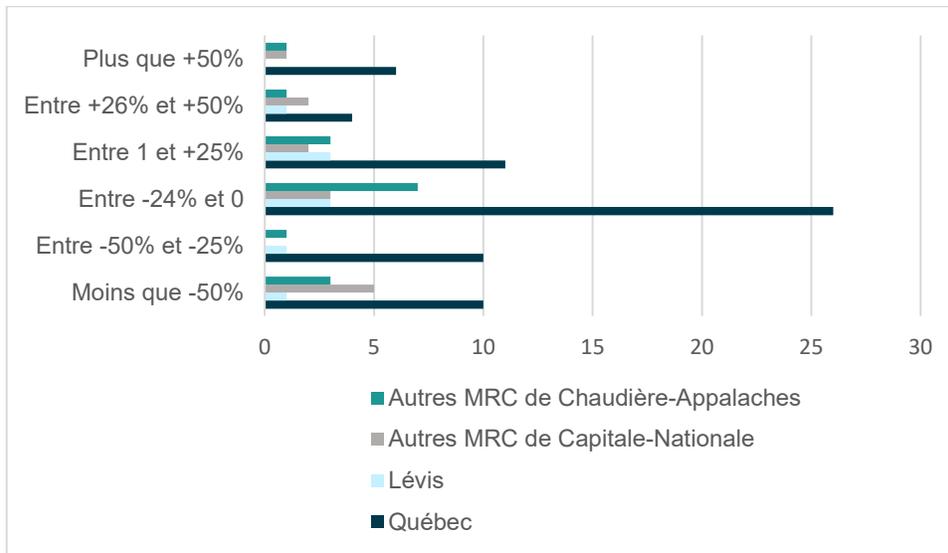
- De manière générale, les organisations ont moins souffert des impacts de la pandémie que les individus.
- Pour la grande majorité des répondant.e.s, la variation des revenus totaux a été négative. 56 % des organisations, 67 % des salarié.e.s et 40 % des travailleur.euse.s autonomes ont enregistré des pertes de revenu total face à leur situation de 2019.
- Une grande proportion des 3 catégories de répondant.e.s ont vu leurs revenus publics diminuer entre 0 et 24 %. C'est la fréquence la plus élevée pour les 3 groupes. 30 % des organisations, 79 % des salarié.e.s et 66 % des travailleur.euse.s autonomes ont enregistré des pertes de revenu total fluctuant entre 0 % et 24 % face à leur situation de 2019.
- 22 % des répondant.e.s ont indiqué des pertes de revenu total supérieures à 25 %.
- 16 % des répondant.e.s ont indiqué des augmentations de revenu total supérieures à 25 %.
- Les organisations, les salarié.e.s et les travailleur.euse.s autonomes ont donné des réponses très variées.

Graphique 11 | Q. 10 Variation du revenu total 2021 vs 2019 des organisations selon la MRC1



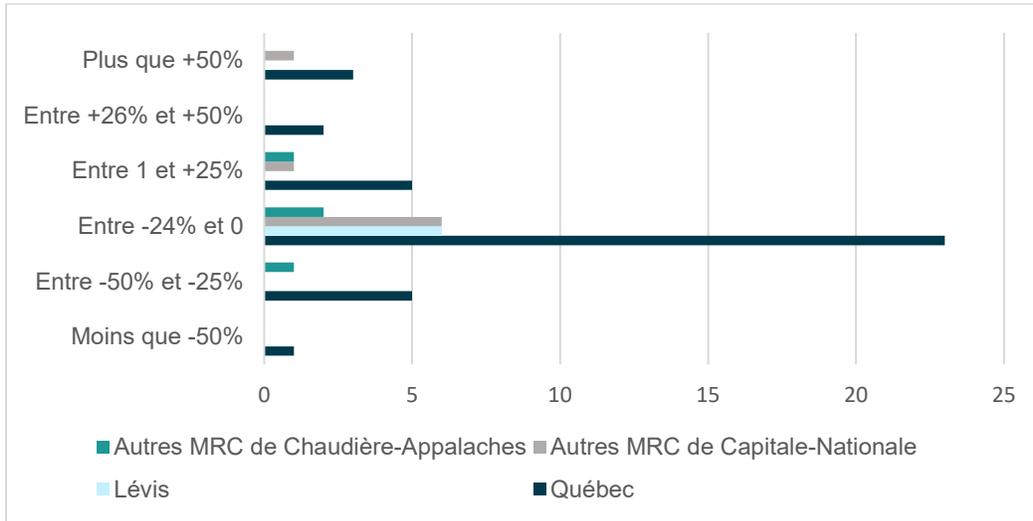
- On remarque qu'une proportion importante des organisations de la MRC de Québec a connu une variation de revenus allant de - 24 % et + 25 %.
- Les organisations des autres MRC de la Capitale-Nationale semblent moins nombreuses à avoir connu une hausse importante de leurs revenus.

Graphique 12 | Q. 10 Variation du revenu total 2021 vs 2019 chez les travailleur.euse.s autonomes selon la MRC



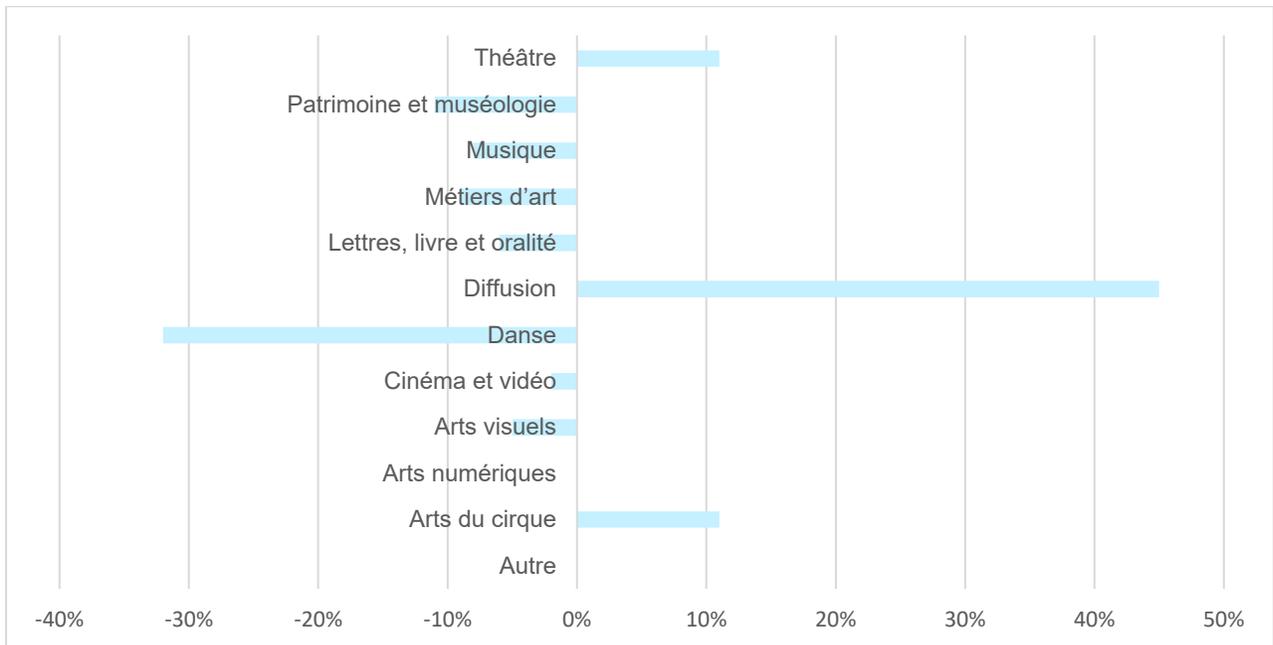
- On remarque que les travailleur.euse.s autonomes des MRC autres que Québec et Lévis ont été plus nombreux.ses. à connaître une baisse de revenus.
- On remarque qu'une grande proportion des MRC de Québec et Lévis ont connu une variation de revenus entre - 24 % et + 25 %.

Graphique 13 | Q. 10 Variation du revenu total 2021 vs 2019 chez les salarié.e.s selon la MRC



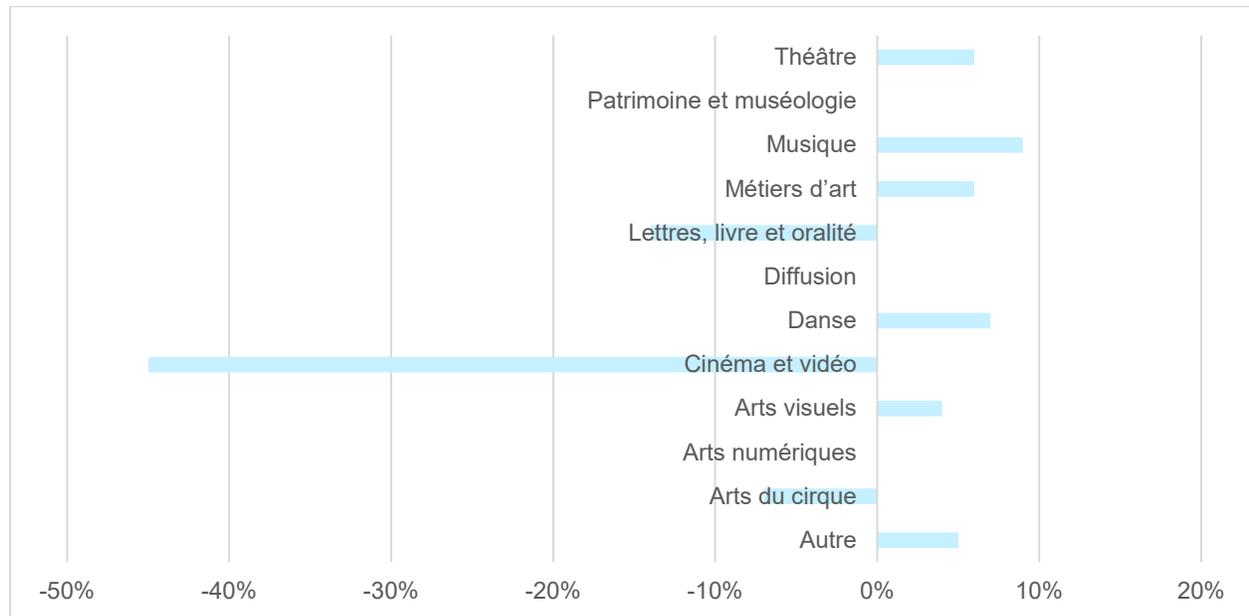
- On remarque que beaucoup de salarié.e.s de Québec ont connu une variation de revenus totaux allant de 0 à - 24 %.
- L'entièreté des salarié.e.s de Lévis a connu une variation de revenus totaux allant de 0 à - 24 %.

Graphique 14 | Q. 10 Variation moyenne du revenu total 2021 vs 2019 des organisations selon la discipline



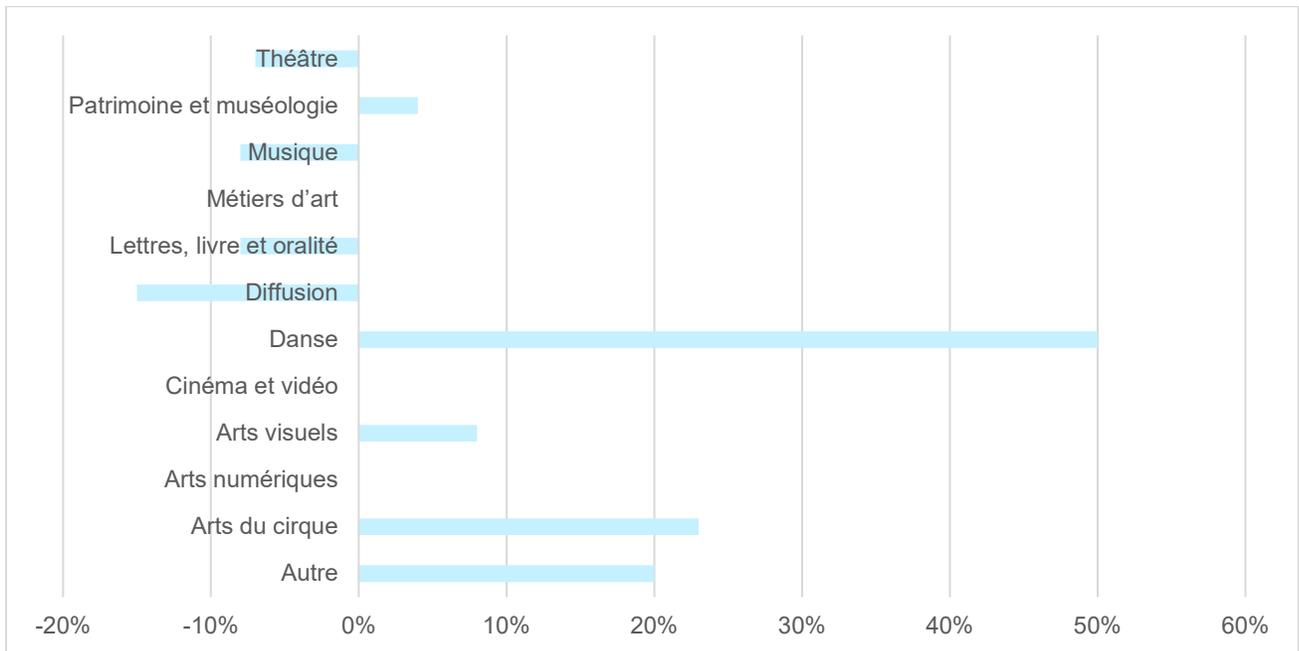
- De manière générale, les organisations de théâtre, de diffusion et des arts du cirque ont été plus nombreuses à connaître une augmentation de leurs revenus totaux entre 2019 et 2021.
- Les organisations en danse semblent avoir connu des baisses de revenus plus importantes

Graphique 15 | Q. 10 Variation moyenne du revenu total 2021 vs 2019 chez les travailleur.euse.s autonomes selon la discipline



- On remarque que, pour plusieurs disciplines, les travailleur.euse.s autonomes ont, en moyenne, connu une augmentation de leurs revenus totaux.
- Ce n'est pas le cas pour les disciplines des lettres, livre et oralité, cinéma et vidéo ainsi que les arts du cirque.

Graphique 16 | Q. 10 Variation moyenne du revenu total 2021 vs 2019 chez les salarié.e.s selon la discipline



- Les salarié.e.s du domaine de la danse semblent avoir connu, en moyenne, une augmentation importante de leurs revenus totaux.
- Les salarié.e.s du domaine de la diffusion semblent avoir connu, en moyenne, une baisse de leurs revenus.

Q. 11 | Recevez-vous une (des) subvention(s) de divers paliers gouvernementaux, incluant leurs sociétés subventionnaires (CAC, CALQ, SODEC, Ville, etc.) ?

Tableau 1 | Q. 11 Bourses et subvention reçues par les organisations

Type d'appui financier	Nombre obtenu en 2019	Nombre obtenu en 2021
Soutien aux organismes et au fonctionnement	75	82
Soutien aux projets	58	67
Soutien aux organismes autochtones	0	0
Soutien à la diversité culturelle	0	3
Exploration et déploiement numérique	10	17
Projet ponctuel ou spécial	38	72
Prix et distinctions	9	11
Aide à l'exportation ou à la tournée	29	11
Mesures d'aide liée à la pandémie	6	70
Financement SODEC	5	4
Bourses et subventions municipales	41	38
Divers financements à l'emploi	10	22
Autres	22	6

- Le nombre de financements publics obtenus a largement augmenté entre 2019 et 2021. Seules les aides aux exportations ont connu une baisse notable, ce qui s'explique par les restrictions de déplacement et de diffusion publiques.
- On observe que les types d'appuis financiers les plus fréquents accordés aux organisations sont le soutien aux organismes et fonctionnement, les mesures d'aide liées à la pandémie, le soutien aux projets ainsi que les bourses et subventions municipales.
- Entre 2019 et 2021, le nombre de subventions pour projets ponctuels ou spéciaux a grandement augmenté, passant de 38 à 72.

Q. 12 | Avez-vous reçu une (des) bourses ou subvention(s) de divers paliers gouvernementaux, incluant leurs sociétés subventionnaires (CAC, CALQ, SODEC, etc.) au cours des trois dernières années ?

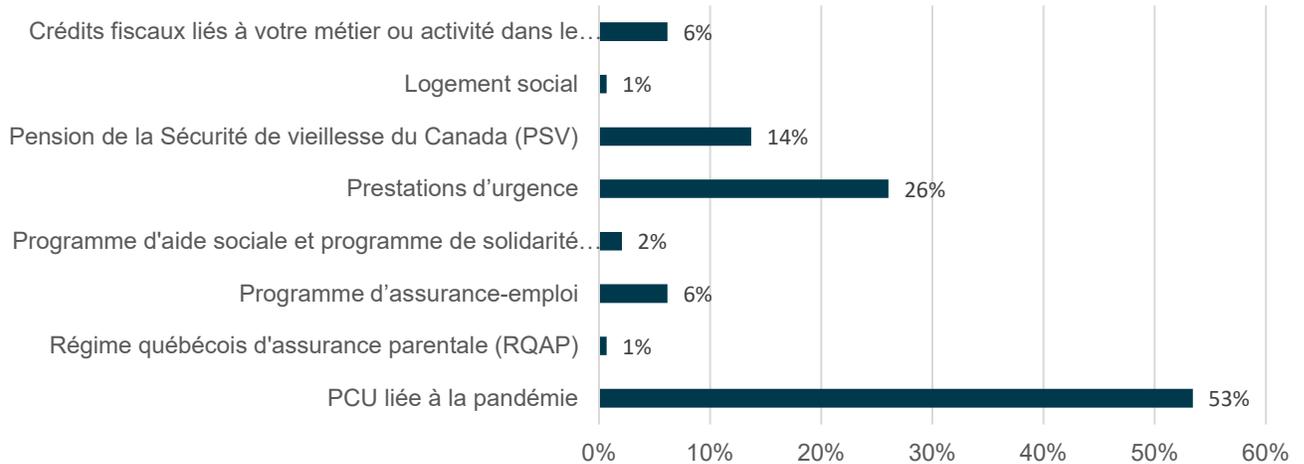
Tableau 2 | Q. 12 Bourses et subventions reçues par les travailleur.euse.s autonomes

Type d'appui financier	Nombre obtenu en 2019	Nombre obtenu en 2021
Bourse de création, production ou diffusion	27	48
Soutien aux artistes autochtones	0	0
Exploration et déploiement numérique	2	4
Prix et distinctions	11	12
Mesures d'aide liées à la pandémie	10	52
Aide à l'exportation ou à la tournée	2	2
Financement SODEC	1	2
Divers financements à l'emploi	1	4
Bourses ou subventions municipales	12	20
Autres	7	9

- On observe que les types d'appuis financiers accordés aux travailleur.euse.s autonomes les plus fréquents sont les bourses de création, production ou diffusion, les mesures d'aide liées à la pandémie ainsi que les bourses ou subventions municipales.
- Ces trois catégories de subventions ont connu une augmentation importante entre 2019 et 2021.

Q. 13 | À quelles mesures de soutien social avez-vous eu accès dans les deux dernières années ou actuellement ?

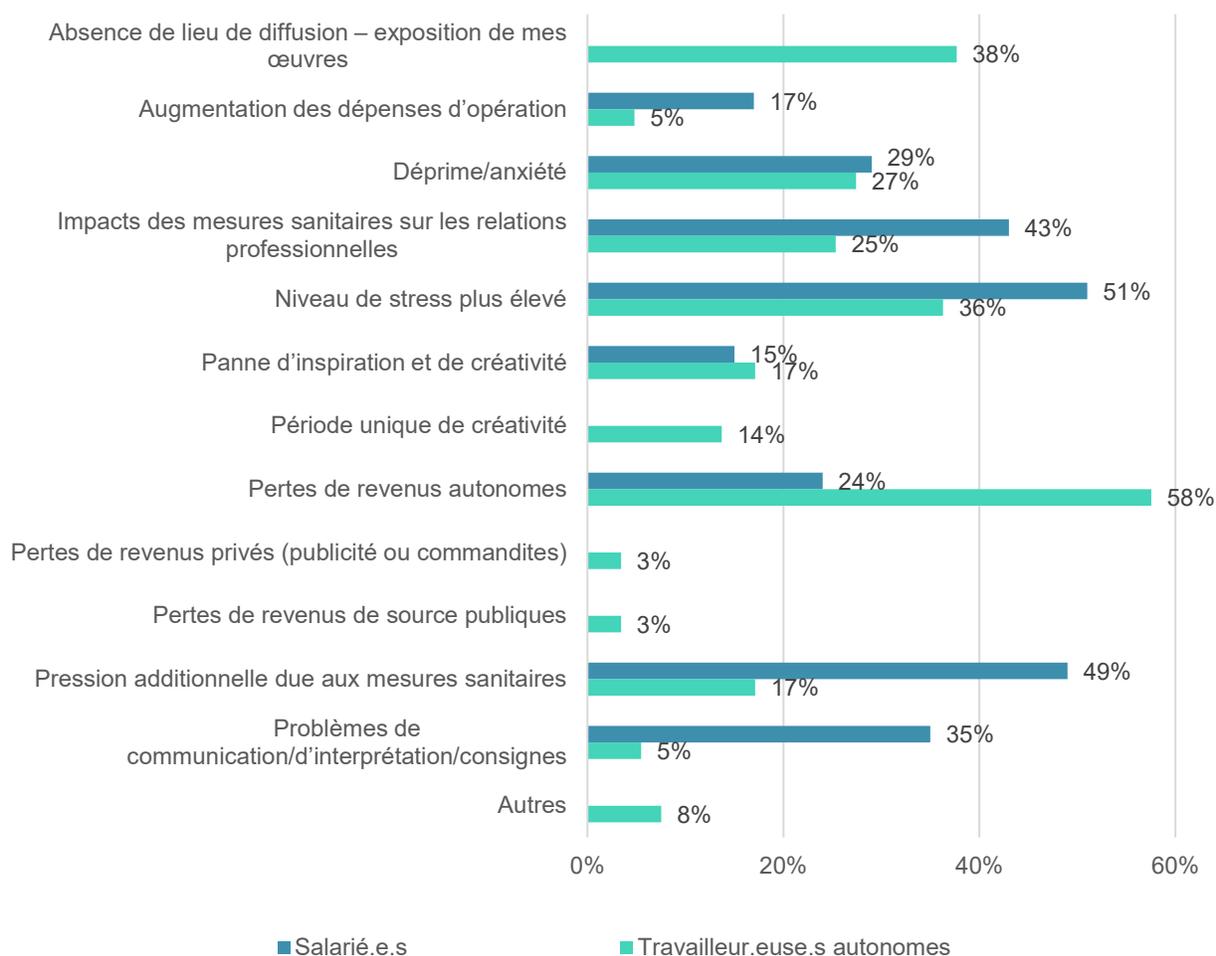
Graphique 17 | Q. 13 Mesures de soutien social auxquelles les travailleur.euse.s autonomes ont eu accès



- La mesure de soutien social à laquelle le plus de travailleur.euse.s autonomes ont eu accès est la PCU liée à la pandémie, avec 53 % des répondant.e.s y ayant eu accès.
- Les autres mesures de soutien social auxquelles plusieurs travailleur.euse.s autonomes ont eu accès sont les prestations d'urgence (26 %) et les prestations de la Sécurité de vieillesse du Canada (14 %).

Q. 14 | Quels ont été les principaux impacts de la pandémie sur votre organisation et / ou vos activités ?

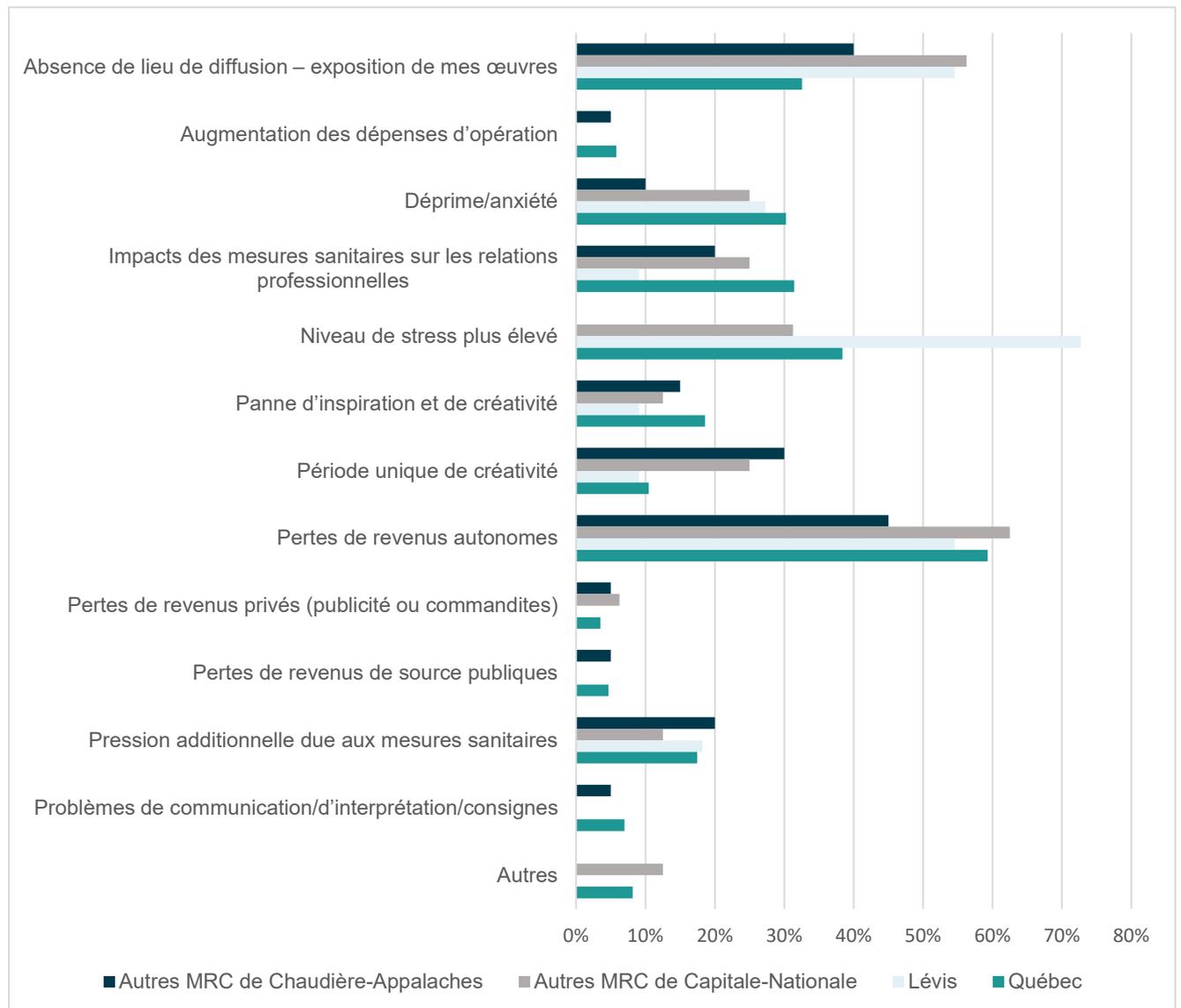
Graphique 18 | Q. 14 Impacts de la pandémie



- Les individus ont tous observé des impacts importants de la pandémie sur leur milieu de travail et leurs conditions de vie.
- Les relations professionnelles ont été impactées, amenant des niveaux de stress plus élevés pour le tiers des travailleur.euse.s autonomes et la moitié des salarié.e.s. 28% des personnes ont vécu un certain niveau de déprime ou d'anxiété.
- Des pertes de revenus sont observées, ainsi que, dans certains cas, des augmentations des dépenses de fonctionnement.
- L'impact ayant été sélectionné le plus est la perte de revenus autonomes, surtout chez les travailleur.euse.s autonomes (dont plus de 50 % ont dit avoir été touché.e.s par cette réalité). L'absence de lieu de diffusion et l'augmentation du niveau de stress semblent également avoir impacté plusieurs travailleur.euse.s autonomes.

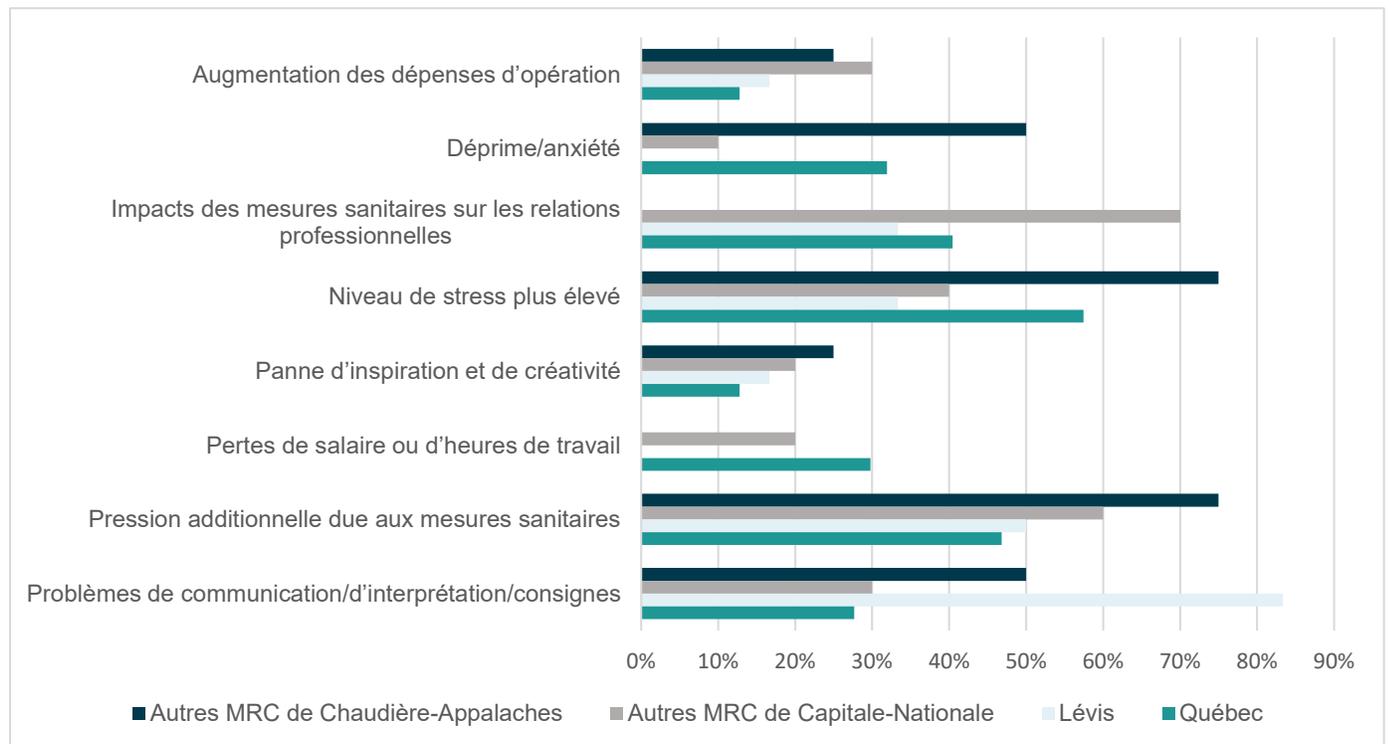
- Chez les salarié.e.s des organismes, les impacts les plus sélectionnés sont l'augmentation du niveau de stress, les relations professionnelles et la pression additionnelle due aux mesures sanitaires.

Graphique 19 | Q. 14 Impacts de la pandémie sur le travail des travailleur.euse.s autonomes selon la MRC



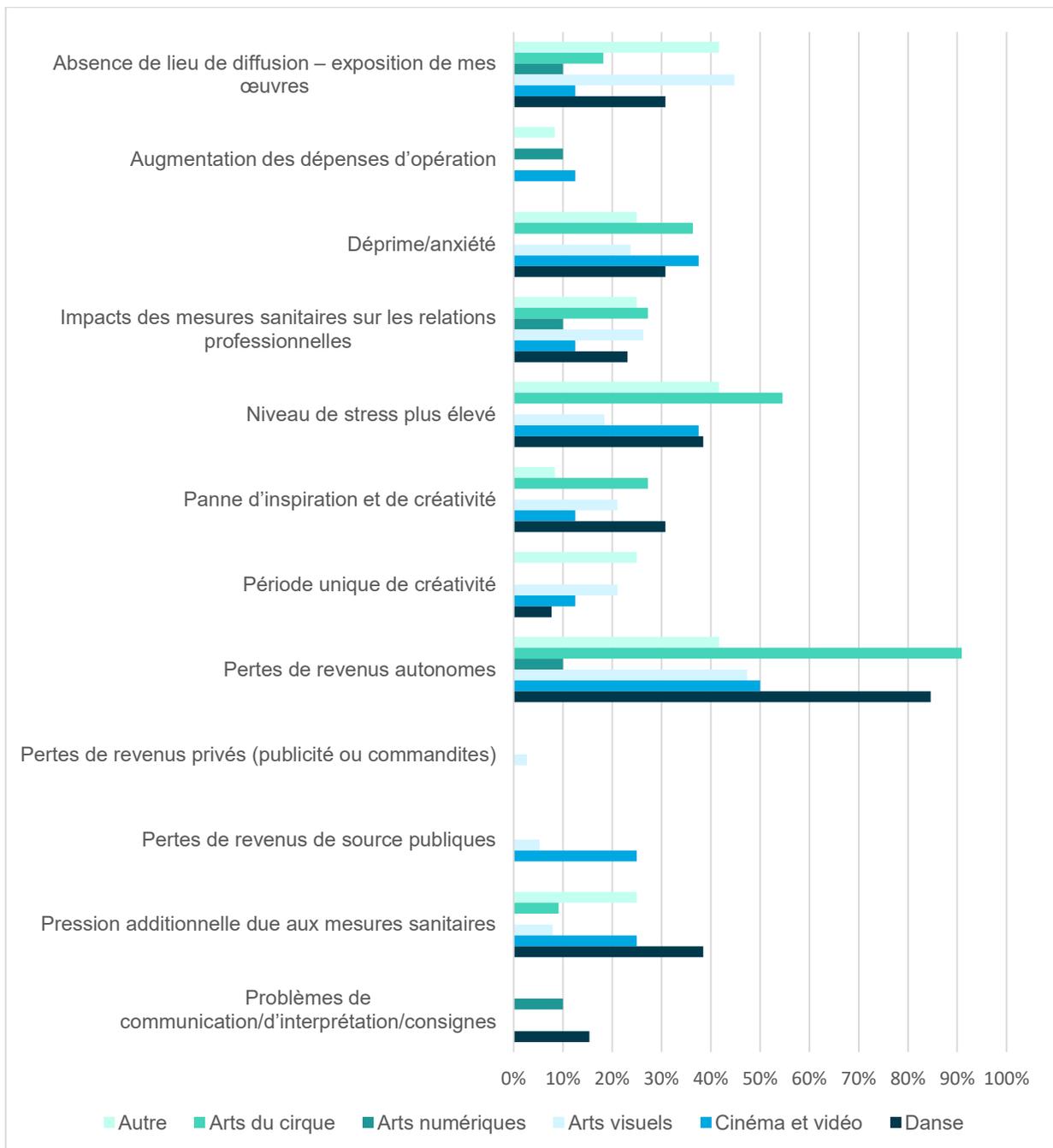
- Les travailleur.euse.s autonomes qui semblent avoir été le plus affecté.e.s par l'absence de lieu de diffusion sont celles et ceux vivant dans les autres MRC de Capitale-Nationale ainsi qu'à Lévis.
- Les travailleur.euse.s autonomes de Lévis semblent avoir connu, en moyenne, des niveaux de stress plus élevés.
- La perte de revenus autonomes a affecté beaucoup de répondant.e.s, bien que celles et ceux des autres MRC de Chaudière-Appalaches semblent avoir été un peu moins affecté.e.s.

Graphique 20 | Q. 14 Impacts de la pandémie sur le travail des salarié.e.s selon la MRC

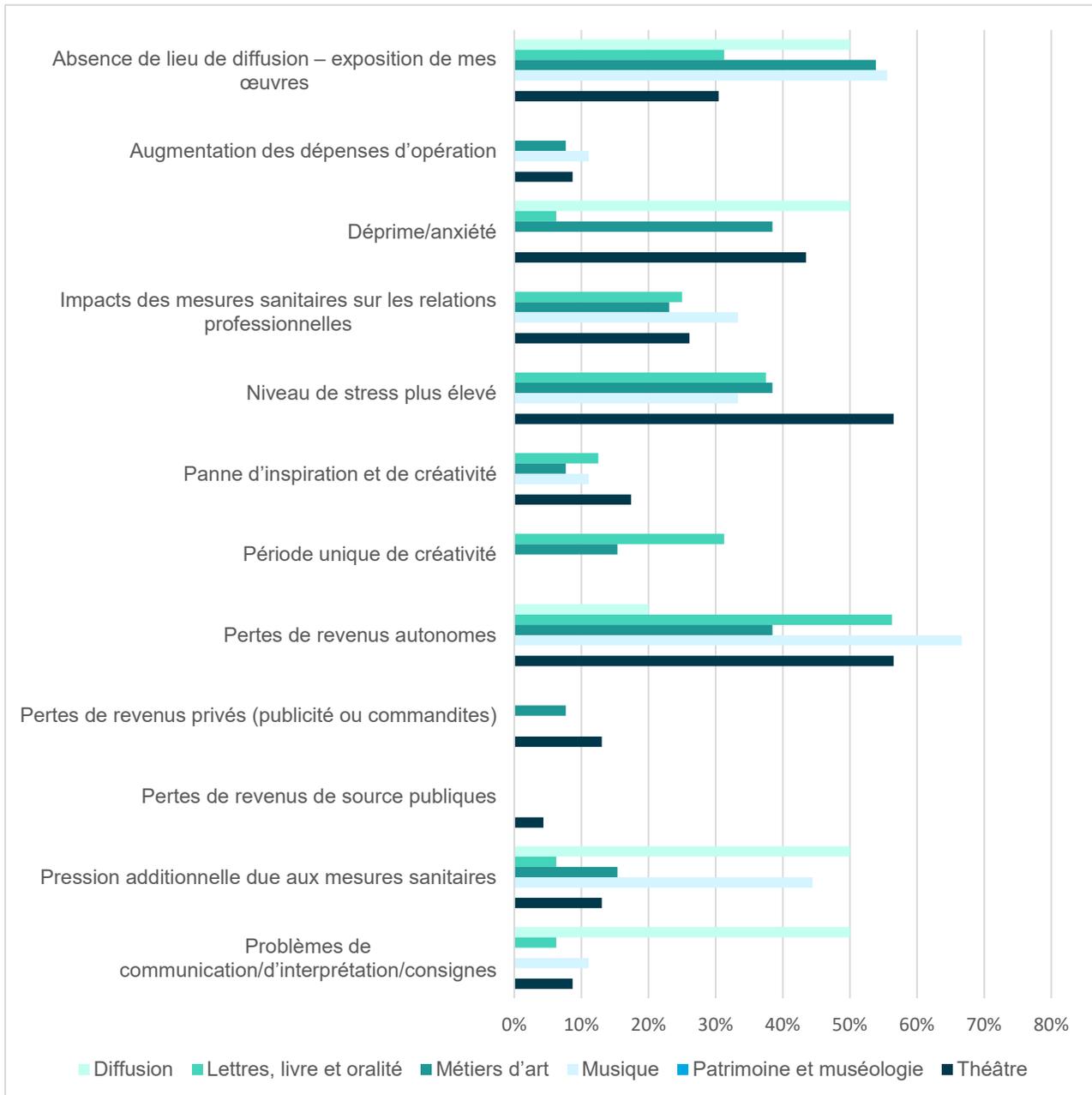


- Les salarié.e.s des autres MRC de Capitale-Nationale semblent avoir été moins affecté.e.s par la déprime et l'anxiété.
- Les salarié.e.s des autres MRC de Chaudière-Appalaches semblent, en moyenne, avoir été très affecté.e.s par le niveau de stress plus élevé et la pression additionnelle due aux mesures sanitaires.

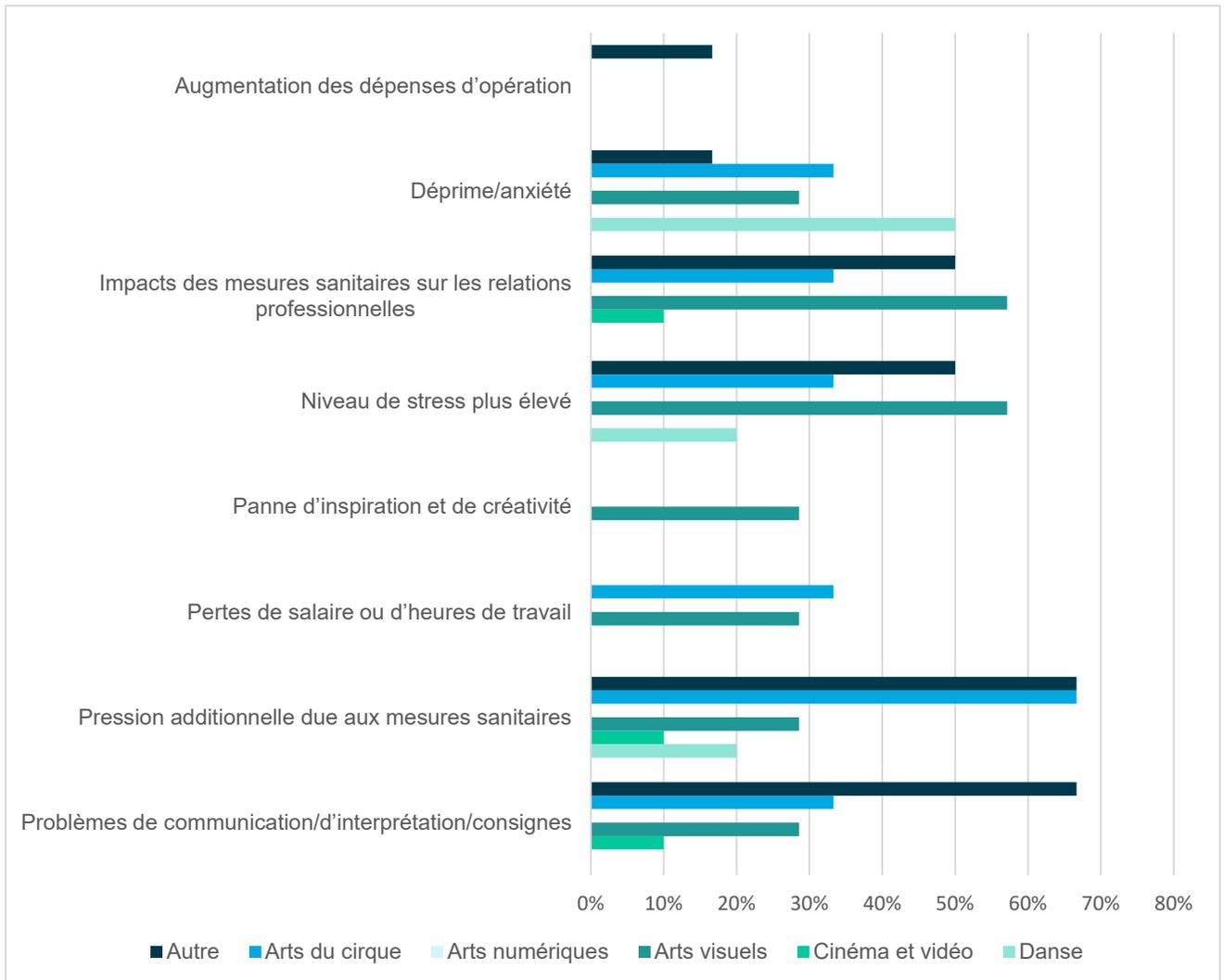
Graphique 21 | Q. 14 Impacts de la pandémie sur le travail des travailleur.euse.s autonomes selon la discipline (1 / 2)



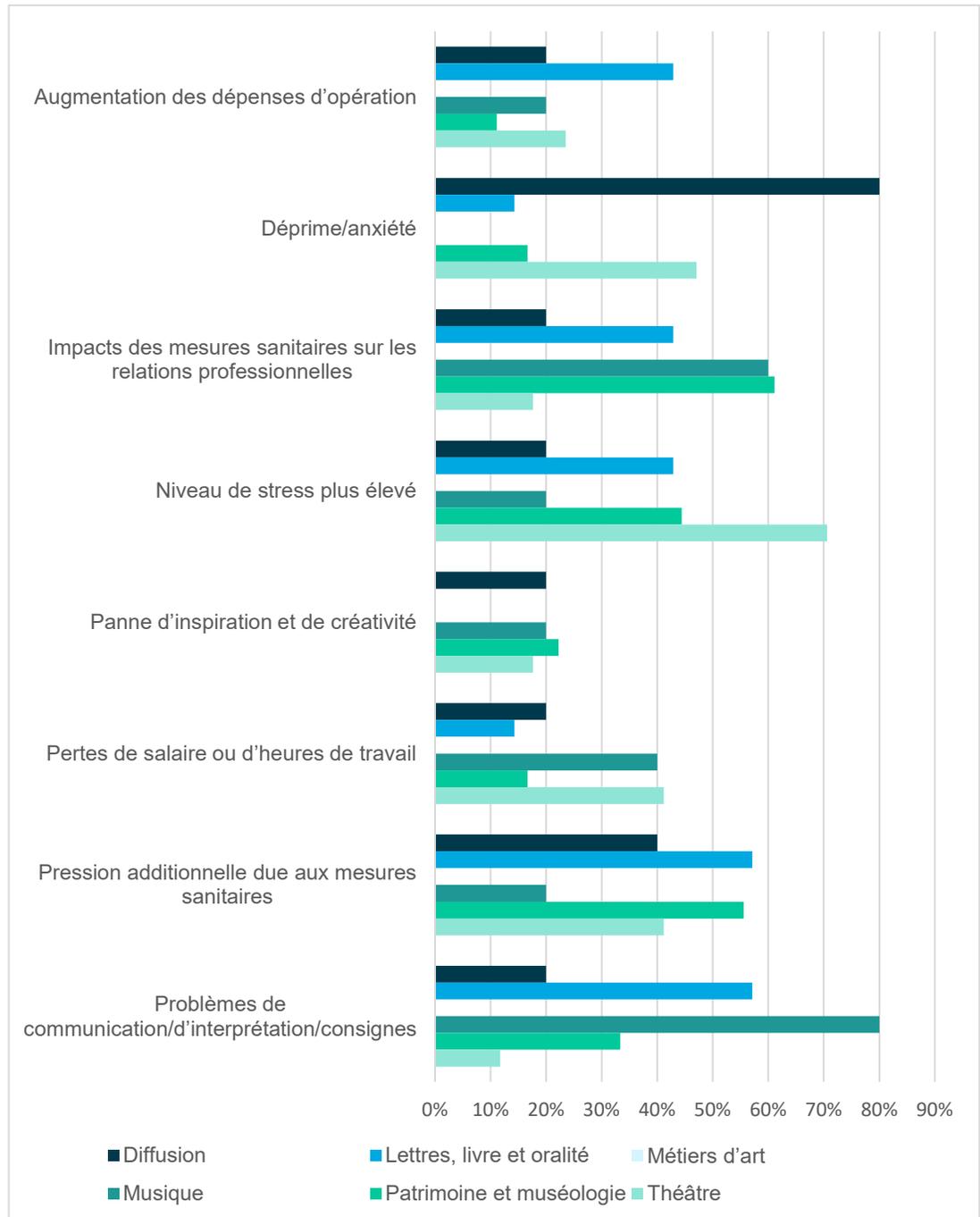
Graphique 22 | Q. 14 Impacts de la pandémie sur le travail des travailleur.euse.s autonomes selon la discipline (2 / 2)



Graphique 23 | Q. 14 Impacts de la pandémie sur le travail des salarié.e.s selon la discipline (1 / 2)

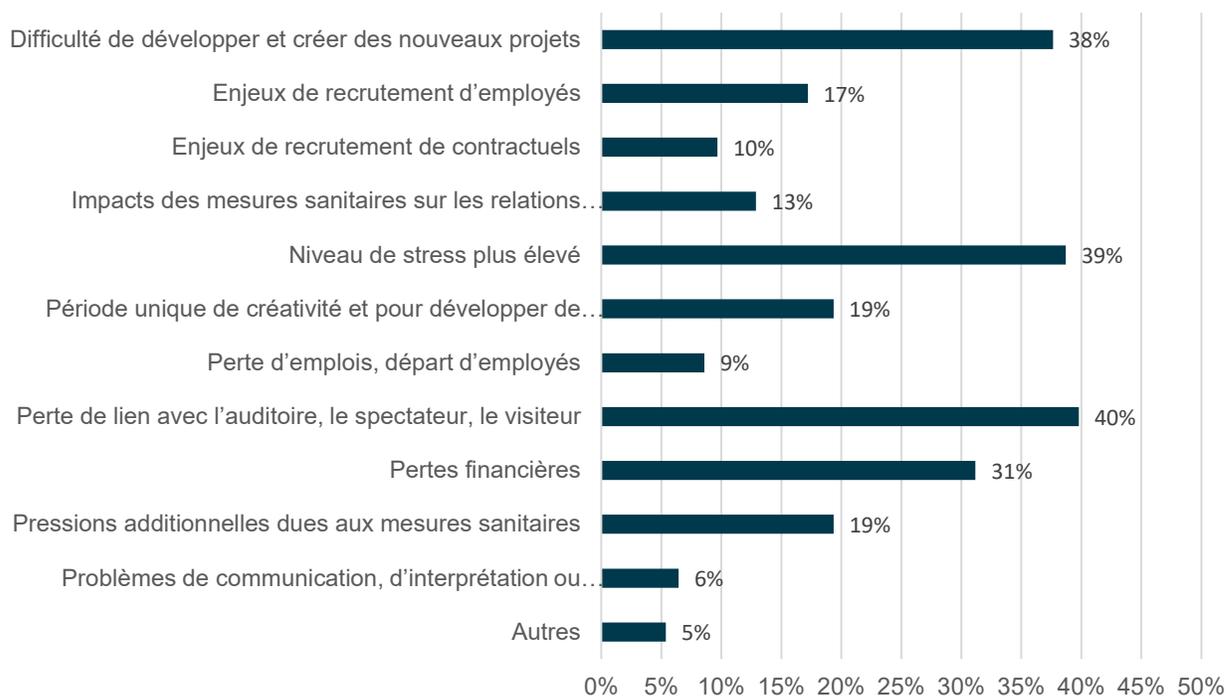


Graphique 24 | Q. 14 Impacts de la pandémie sur le travail des salarié.e.s selon la discipline (2 / 2)



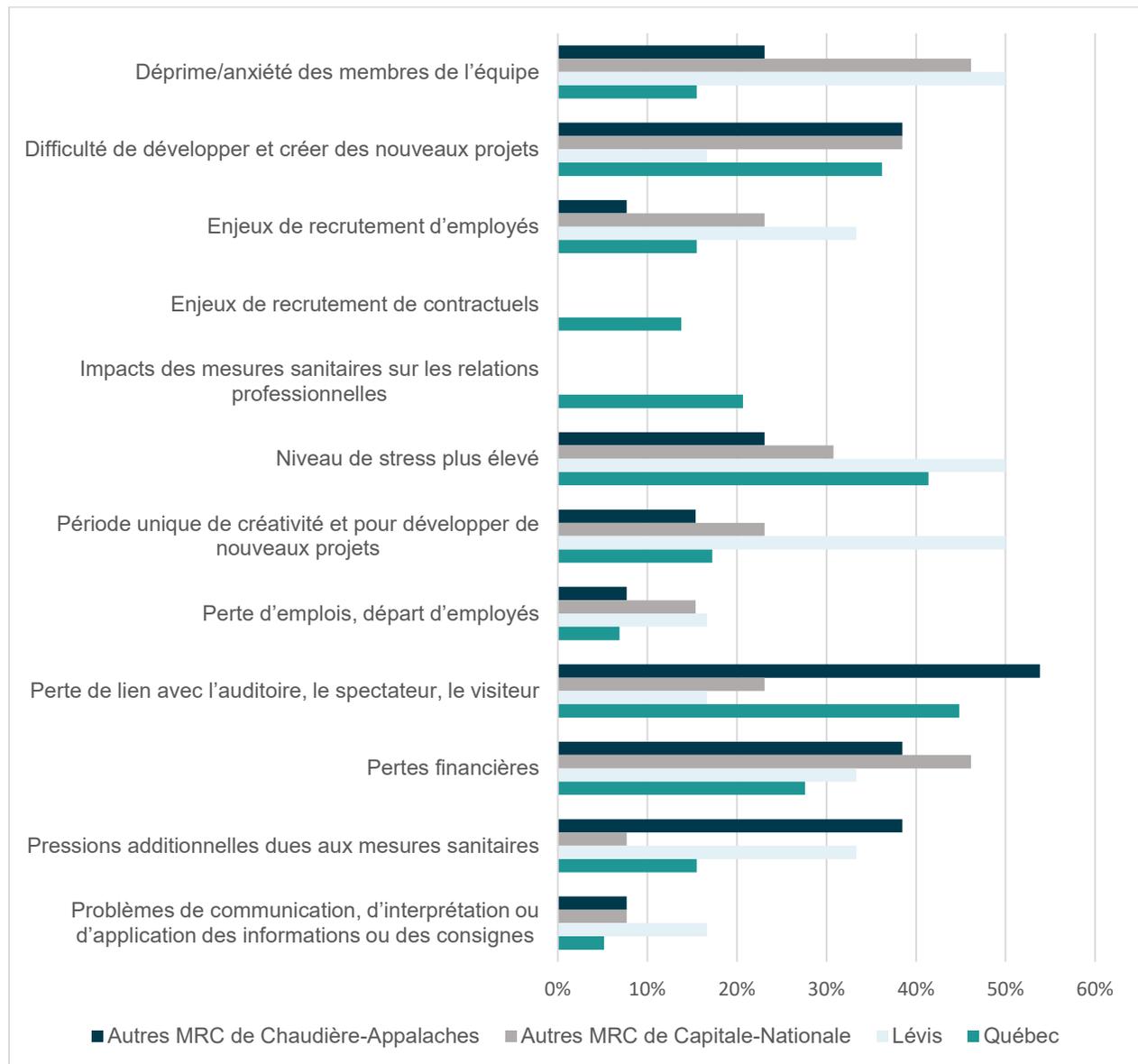
Q. 15 | Quels ont été les principaux impacts de la pandémie sur votre organisation et / ou vos activités ?

Graphique 25 | Q. 15 Impacts de la pandémie sur les organisations



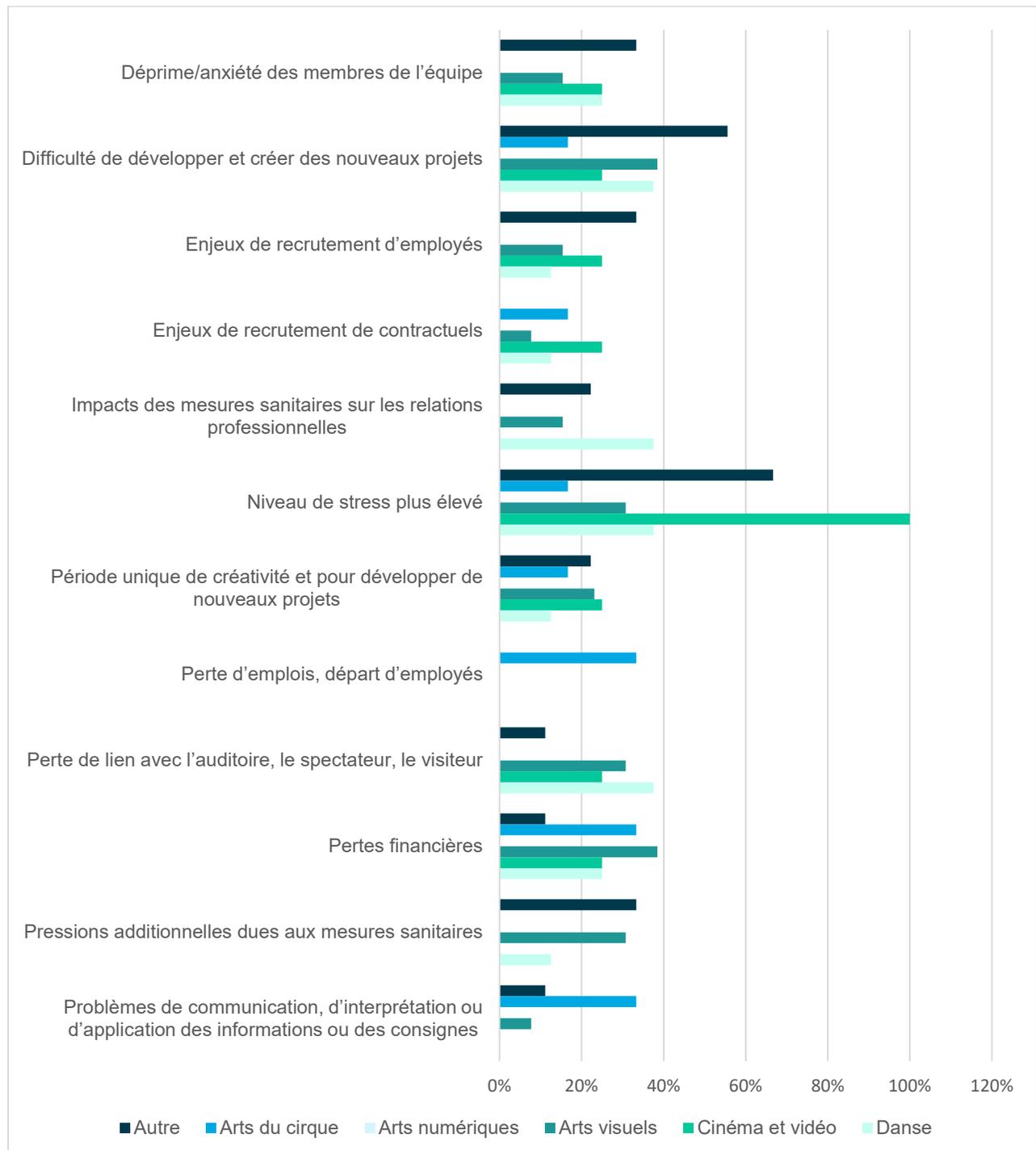
- Pour les organisations, les principales conséquences observées par environ 40 % des répondant.e.s ont été le niveau de stress plus élevé, la perte de lien avec l'auditoire, les spectateur.rice.s et les visiteur.euse.s ainsi que la difficulté de développer de nouveaux projets.
- Un second groupe important de conséquences pour environ 20 % des répondant.e.s est constitué de pertes financières, de pressions additionnelles dues aux mesures sanitaires et d'enjeux de recrutement. Certain.e.s ont profité de la crise comme d'une période unique de créativité durant la période d'isolement.

Graphique 26 | Q. 15 Impacts de la pandémie sur les organisations selon la MRC

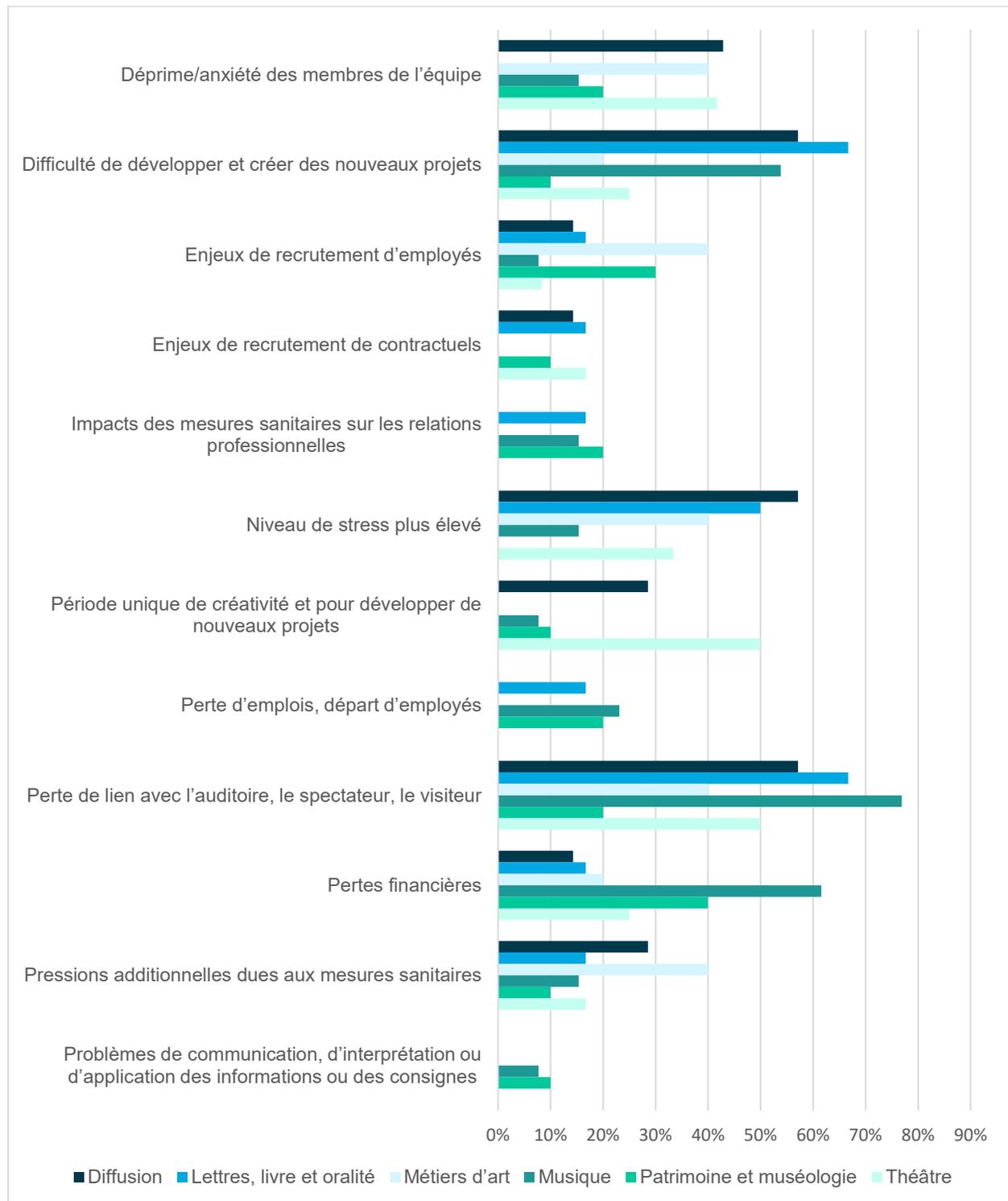


- On remarque que les organisations répondantes de Québec sont les seules à avoir été affectées par les enjeux de recrutement de contractuel.le.s et par les impacts des mesures sanitaires sur les relations professionnelles.
- Les organisations de Lévis semblent avoir été particulièrement affectées par la déprime et les niveaux de stress élevés.

Graphique 27 | Q. 15 Impacts de la pandémie sur les organisations selon la discipline (1 / 2)

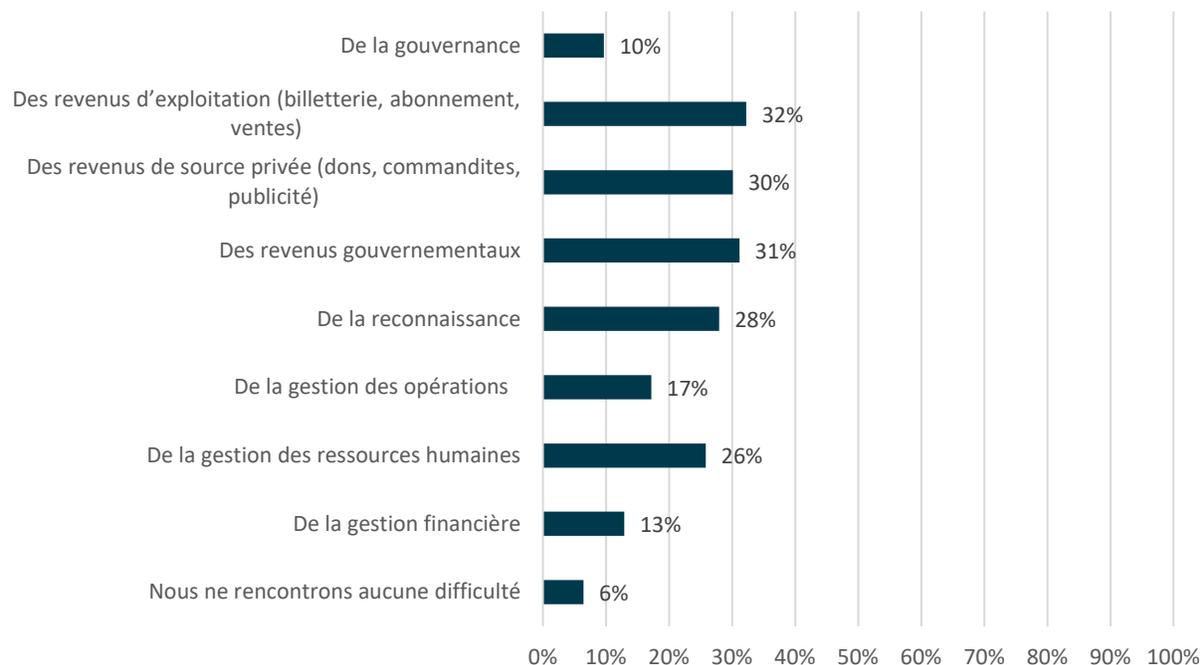


Graphique 28 | Q. 15 Impacts de la pandémie sur les organisations selon la discipline (2/2)



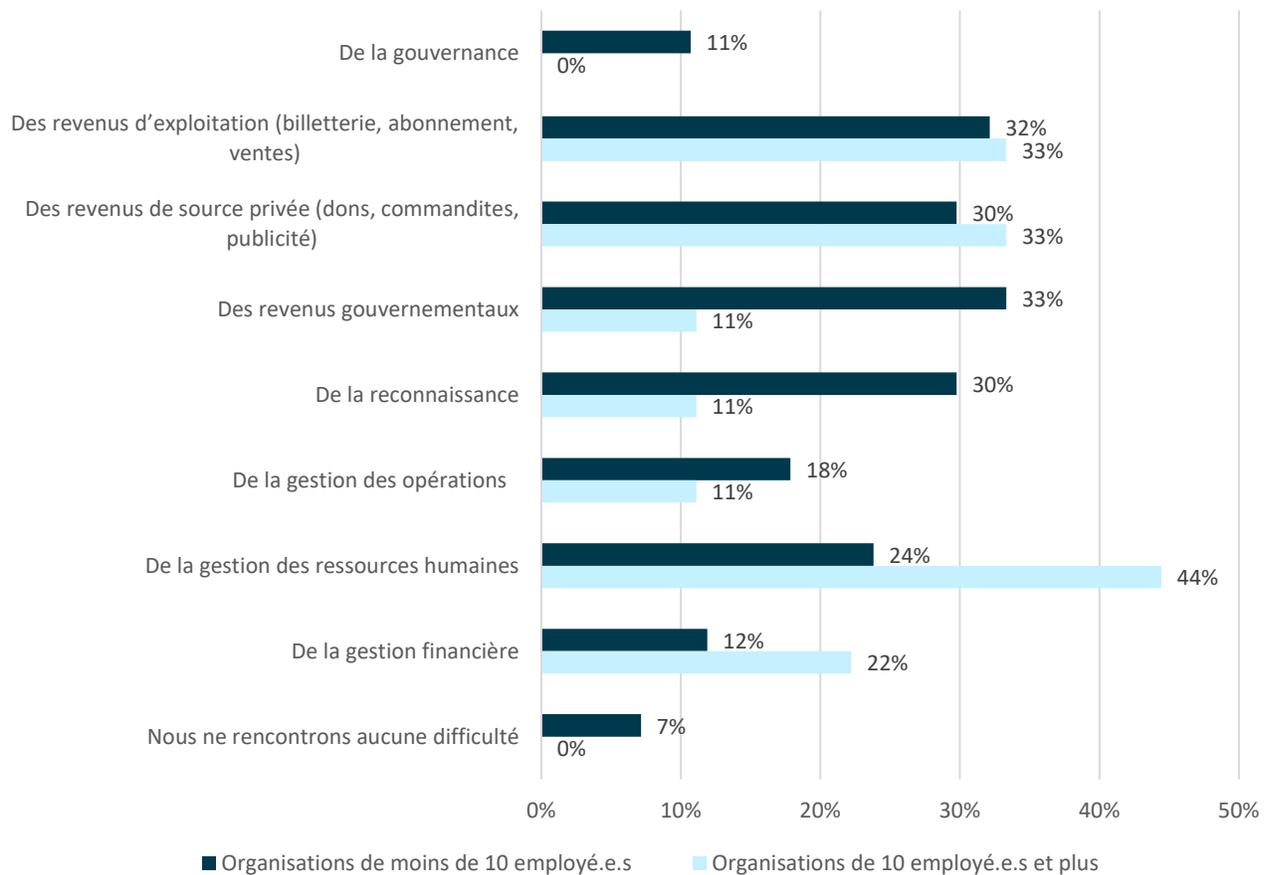
Q. 16 | Les principales difficultés de votre entreprise sont actuellement aux niveaux

Graphique 29 | Q. 16 Principales difficultés des organisations



- On observe qu'au niveau organisationnel, les organisations vivent des difficultés différentes, puisqu'aucune d'entre elles n'a été sélectionnée par plus de 32 % des répondant.e.s.
- Les difficultés les plus fréquemment sélectionnées sont liées aux trois principales sources de revenus : les revenus d'exploitations, les revenus gouvernementaux et les revenus de sources privées.
- Les enjeux de perte de reconnaissance, de gestion des ressources humaines et de gestion des opérations suivent.
- Seulement 6 % des organisations disent ne rencontrer aucune difficulté.

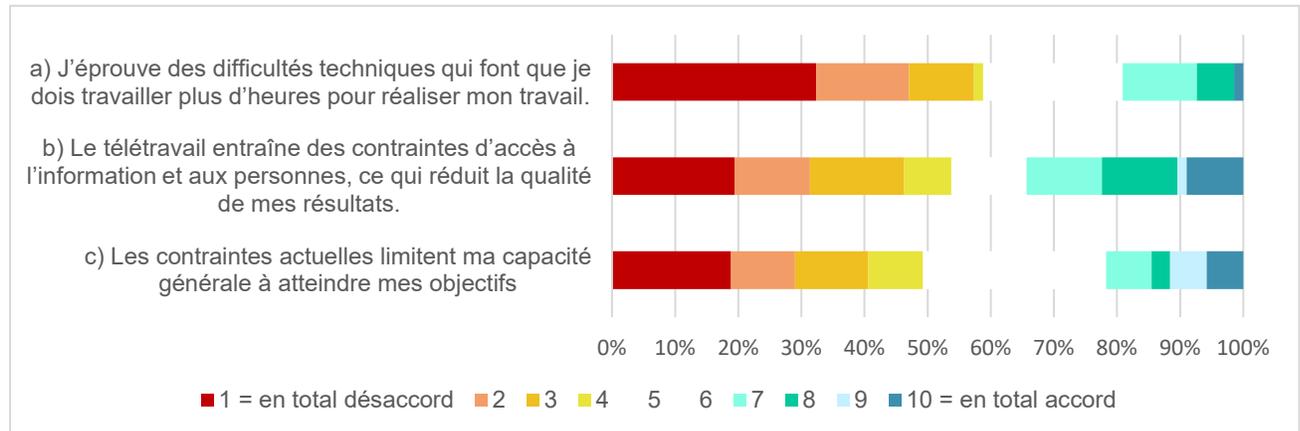
Graphique 30 | Q. 16 Principales difficultés des organisations selon leur taille



- On observe que 44 % des organisations de 10 employé.e.s et plus ont de la difficulté avec la gestion des ressources humaines, alors que seulement 24 % des organisations de moins de 10 employé.e.s vivent cette difficulté.
- Aucune organisation de 10 employé.e.s et plus dit vivre des problèmes de gouvernance.

Q. 17 | Quelle est votre réaction aux contraintes imposées par la situation actuelle ?

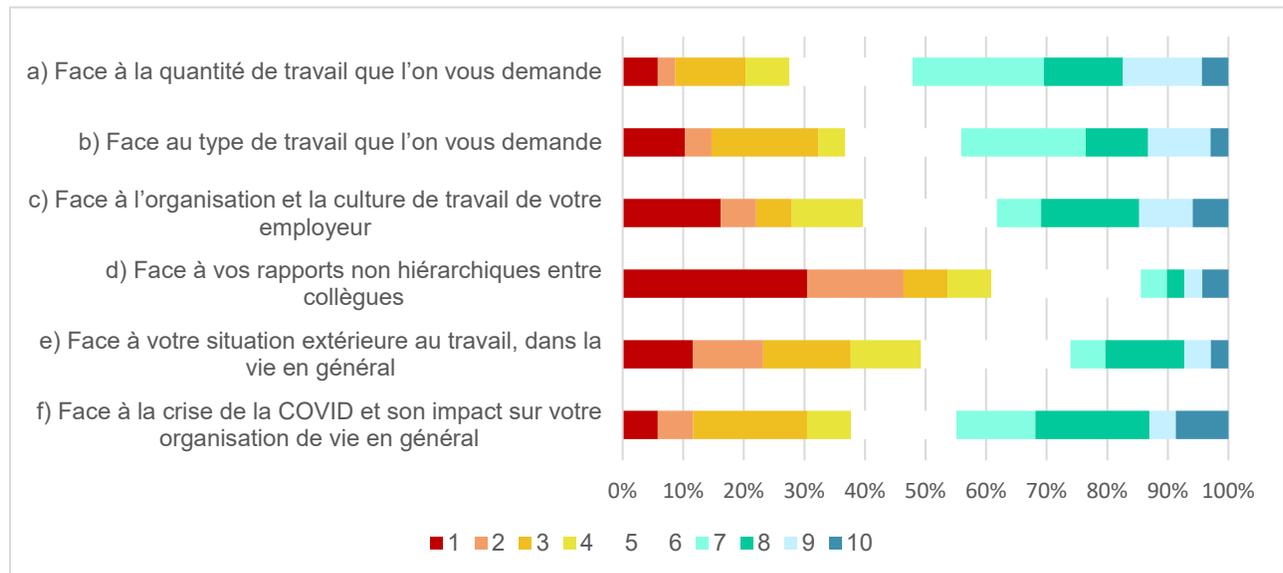
Graphique 31 | Q. 17 Réactions des salarié.e.s face aux contraintes



- En général, les salarié.e.s semblent réagir plutôt bien aux contraintes énoncées.
- La contrainte la plus difficile à vivre pour les salarié.e.s est le télétravail, car il entraîne des contraintes d'accès à l'information et aux personnes, ce qui réduit la qualité des résultats.

Q. 18 | Comment évaluez-vous votre niveau de stress quant à votre situation personnelle ?

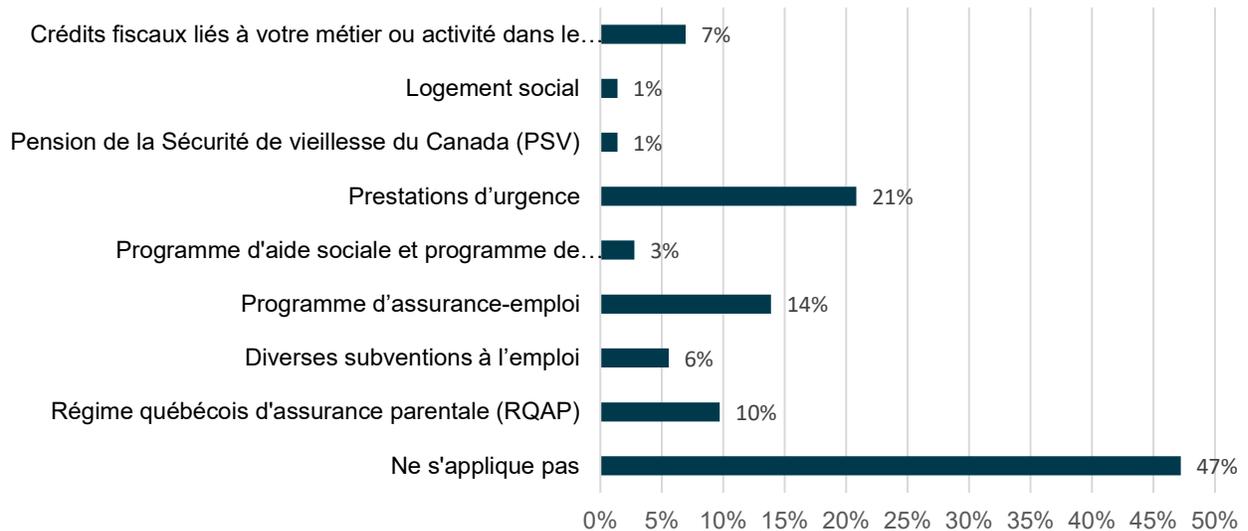
Graphique 32 | Q. 18 Niveau de stress des salarié.e.s



- On observe que le niveau de stress des salarié.e.s est très variable selon les énoncés.
- Les énoncés qui ont été les plus sélectionnés comme étant une source de stress sont la quantité de travail demandée, le type de travail demandé ainsi que la crise de la COVID-19 et son impact sur l'organisation de la vie en général.

Q. 19 | À quelles mesures de soutien social avez-vous eu accès dans les deux dernières années ou actuellement ?

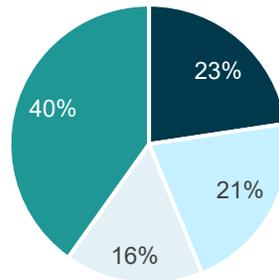
Graphique 33 | Q. 19 Mesures de soutien social auxquelles les salarié.e.s ont eu accès



- Près de la moitié des salarié.e.s, soit 47 %, n'ont eu recours à aucune mesure de soutien social au cours des deux dernières années.
- La mesure de soutien social à laquelle le plus de salarié.e.s ont eu accès sont les prestations d'urgence (21 %).

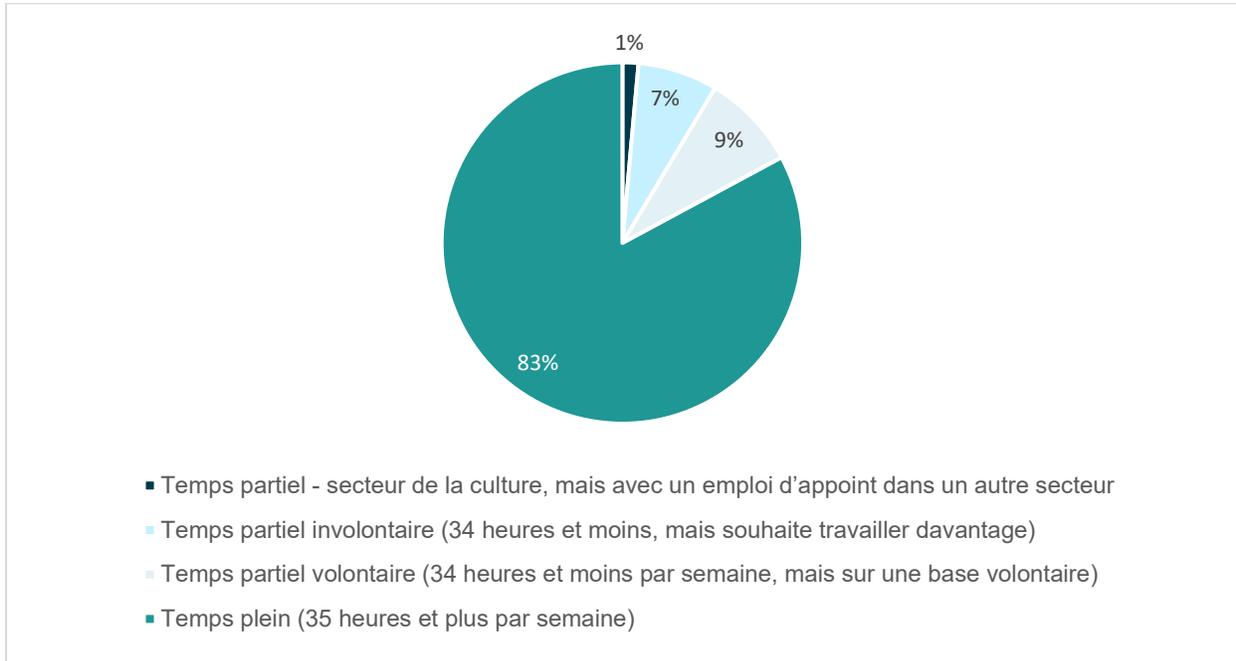
Q. 20 | Quel est le niveau d'occupation que vous avez eu avec votre pratique culturelle en 2021 ou actuellement?

Graphique 34 | Q. 20 Taux d'occupation en 2021 ou actuellement des travailleur.euse.s autonomes



- Temps partiel - secteur de la culture, mais avec un emploi d'appoint dans un autre secteur
 - Temps partiel involontaire (34 heures et moins, mais souhaite travailler davantage)
 - Temps partiel volontaire (34 heures et moins par semaine, mais sur une base volontaire)
 - Temps plein (35 heures et plus par semaine)
-
- On observe que 44 % des travailleur.euse.s autonomes disent travailler 35 heures par semaine et plus.
 - La donnée à observer ici est la proportion de personnes qui travaillent à temps partiel de manière involontaire (et qui n'ont donc pas accès à tout le travail dont elles ou ils auraient besoin ou souhaiteraient accomplir). Pour les travailleur.euse.s autonomes, c'est 21 % des répondant.e.s qui sont à temps partiel involontairement.

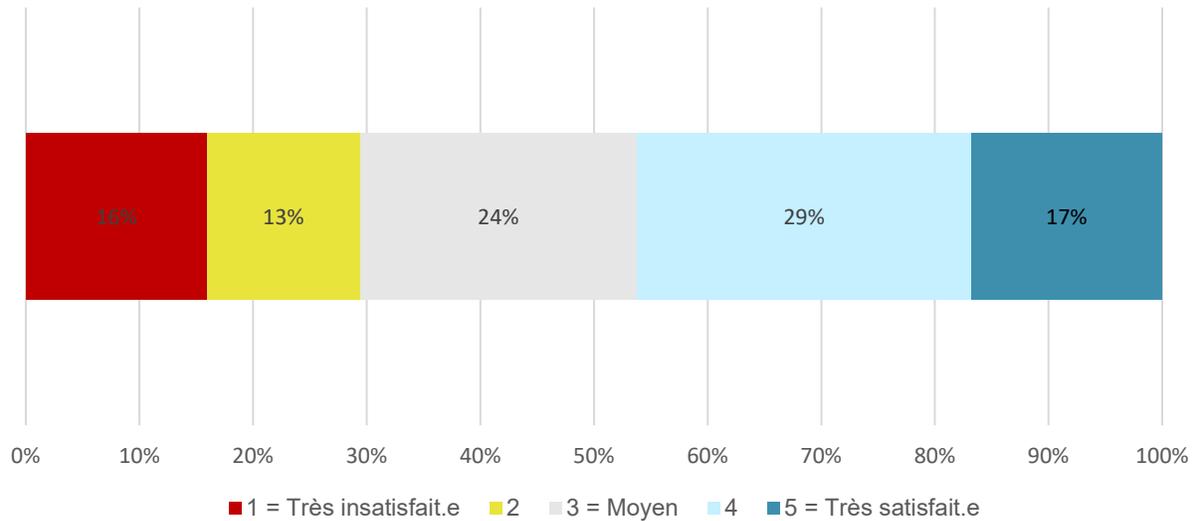
Graphique 35 | Q. 20 Taux d'occupation en 2021 ou actuellement des travailleur.euse.s des salarié.e.s



- On observe que 83 % des salarié.e.s travaillent à temps plein.
- Seulement 7 % des salarié.e.s travaillent à temps partiel de manière involontaire.

Q. 21 | Êtes-vous satisfait.e du nombre et de la qualité des contrats que vous avez obtenus au cours des trois dernières années dans le milieu culturel avant la pandémie ?

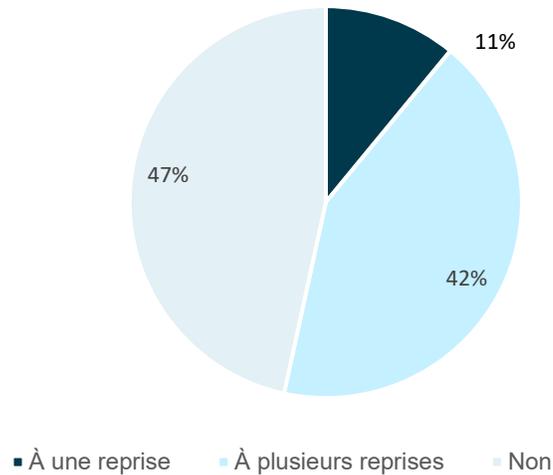
Graphique 36 | Q. 21 Taux de satisfaction du nombre et de la qualité des contrats



- Les travailleur.euse.s autonomes ont des avis très partagés sur le nombre et la qualité des contrats qui leur sont offerts. Près de la moitié, soit 46 % d'entre elles et eux, sont généralement satisfait.e.s.

Q. 22 | Votre organisation a-t-elle mis en place des activités particulières durant la pandémie pour soutenir le revenu ou les cachets des artistes et artisan.e.s qui sont vos collaborateur.rice.s (utilisation des programmes d'aide aux organisations pour une programmation sans potentiel de revenu autonome par exemple).

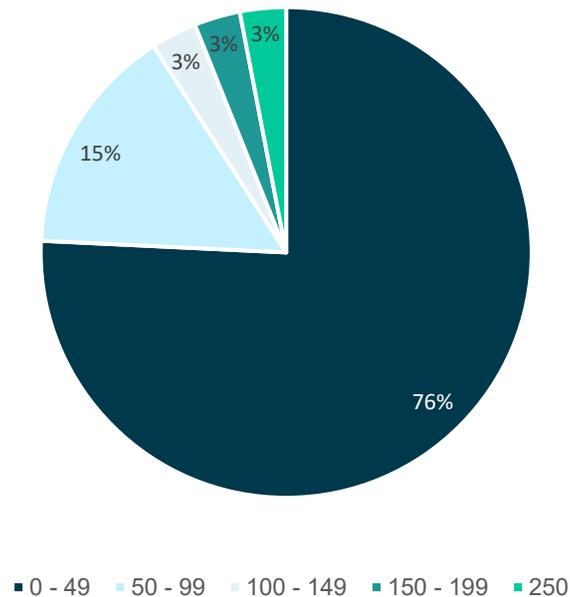
Graphique 37 | Q. 22 Proportion des organisations ayant mis en place des activités particulières



- Un peu plus de la moitié des organisations, soit 53 %, ont mis en place des activités particulières pour soutenir le revenu ou les cachets des artistes et artisan.e.s. 42 % des organisations l'ont fait à plusieurs reprises.

Q. 23 | Combien de personnes avez-vous pu faire travailler avec ces initiatives?

Graphique 38 | Q. 23 Nombre de personnes employées dans le contexte des activités particulières

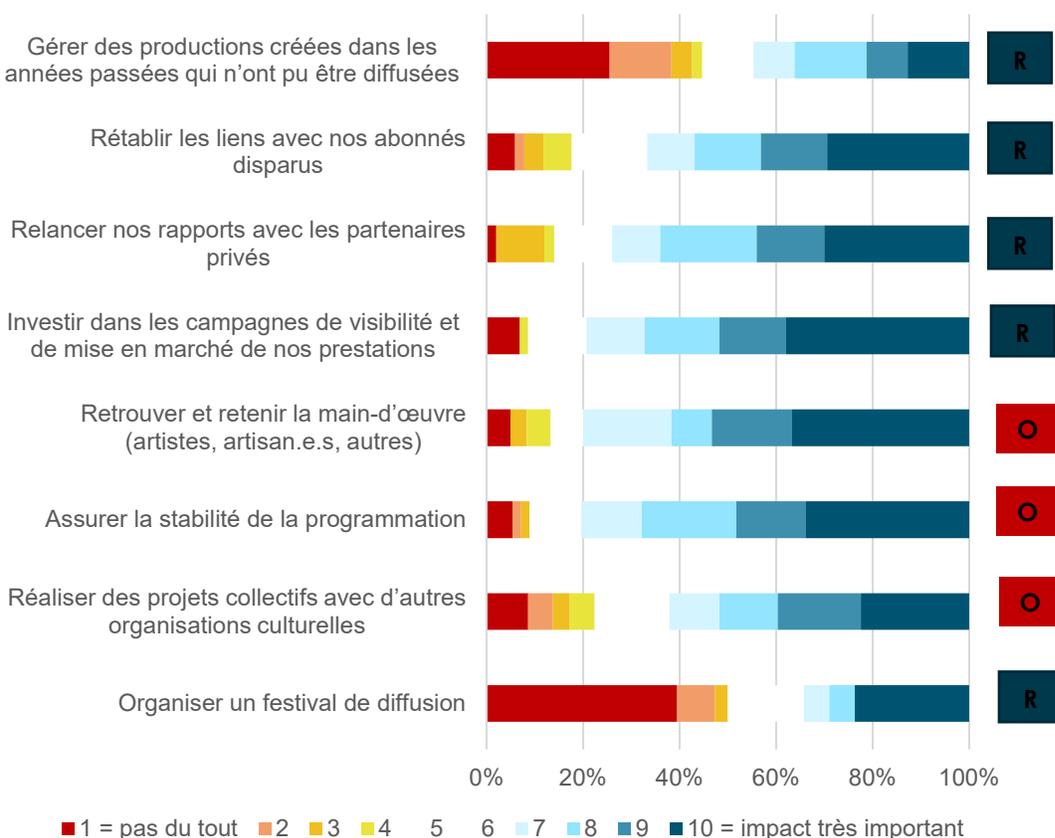


- Dans 76 % des cas, moins de 50 personnes étaient employées dans le contexte des activités particulières mises en place par les organisations.
- C'est 15 % des activités particulières qui ont permis d'employer entre 50 et 99 personnes.
- Seulement 3 % de ces activités ont permis d'employer plus de 200 personnes. Il s'agit d'une activité qui a permis d'employer 250 personnes.

SECTION 3 : RETROUVER LE PUBLIC ET AMÉLIORER LA PRATIQUE

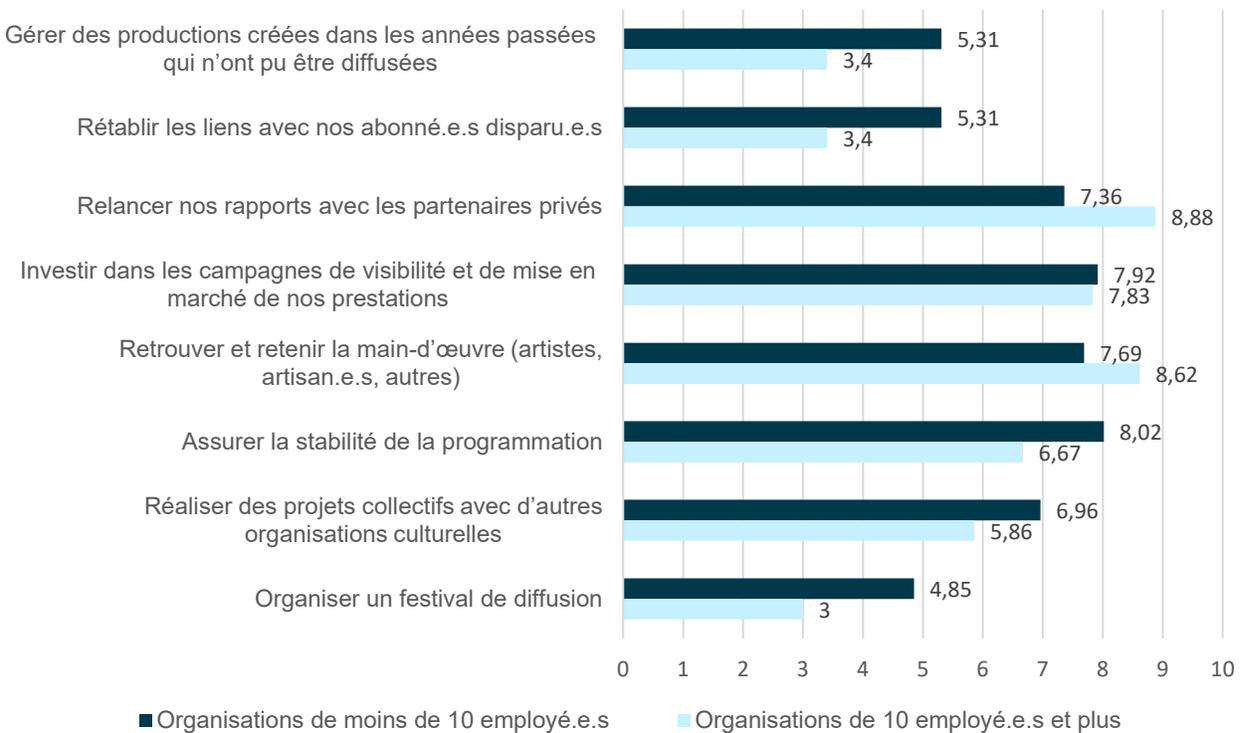
Q. 24 | Quel est le niveau de priorité à apporter pour votre organisation selon les objectifs opérationnels suivants?

Graphique 39 | Q. 24 Priorité des objectifs opérationnels



- Face au choc de la pandémie, les organisations ont identifié des priorités face à leurs objectifs opérationnels. Cinq des priorités visent le rétablissement des liens avec l'auditoire et les revenus tandis que trois visent la capacité organisationnelle de création-production-diffusion.
- Les trois objectifs avec le plus de notes élevées sont : investir dans les campagnes de visibilité et de mise en marché, retrouver et retenir la main-d'œuvre et assurer la stabilité de la programmation.
- Les propositions les moins bien accueillies sont : gérer des productions créées dans les années passées qui n'ont pas pu être diffusées et organiser un festival de diffusion.

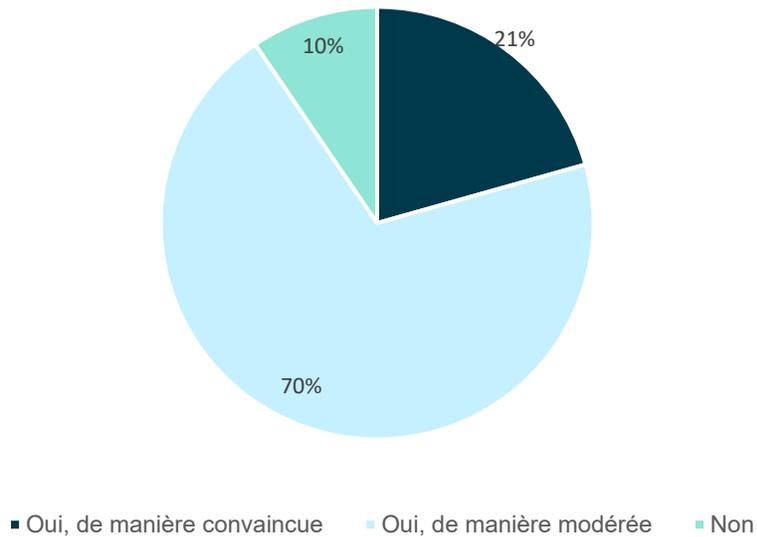
Graphique 40 | Q. 24 *Priorité des objectifs opérationnels*



- On observe que les grandes organisations priorisent davantage de relancer les rapports avec les partenaires privés ainsi que de retrouver et de retenir la main-d'œuvre.
- Pour les petites organisations, l'objectif le plus important en moyenne est d'assurer la stabilité de la programmation (8,02 sur 10,0).

Q. 25 | Avez-vous observé un retour du public aux manifestations culturelles depuis mars 2022 ?

Graphique 41 | Q. 25 Observation du retour du public



- Selon les organisations répondantes, on peut observer un retour modéré du public en ce moment. Ce sont 9 % des organisations qui indiquent qu'elles n'observent pas de retour du public.

SECTION 4 : GÉRER LA PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE, AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE ET FAVORISER LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION

Q. 26 | Combien y avait-il d'emplois dans votre organisation selon une année représentative pré-pandémique, comme en 2019 ?

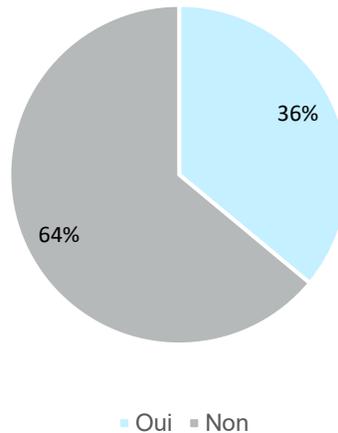
Tableau 3 | Nombre d'emplois en 2019

2019	Nombre de personnes	Nombre de répondant.e.s	En équivalent 35 hrs / sem.	Nombre de répondant.e.s
Personnel à temps plein	150	53	145,75	45
Personnel à temps partiel	275	58	123,15	48
Personnel occasionnel, sur appel ou saisonnier	483	50	89,10	37
Total	908	161	358	130
2021	Nombre de personnes	Nombre de répondant.e.s	En équivalent 35 hrs / sem.	Nombre de répondant.e.s
Personnel à temps plein	146	48	172,75	45
Personnel à temps partiel	251	56	113,95	46
Personnel occasionnel, sur appel ou saisonnier	320	45	63,25	36
Total	717	149	349,95	127
	- 21 %		- 3 %	

- En moyenne, les organisations comptaient 5,6 employé.e.s en 2019 comparativement à 4,8 en 2021. Le total de personnes employées par les organisations a connu une diminution de 21 %. Ce sont les contractuel.le.s qui ont davantage souffert alors que les emplois en équivalent temps plein ont moins diminué.

Q. 28 | Avez-vous pensé quitter le milieu culturel à la suite des difficultés des récentes années ?

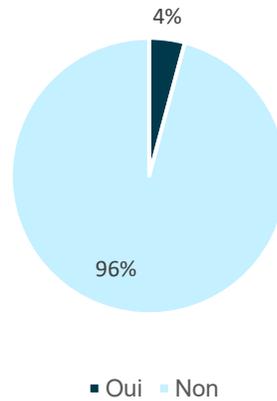
Graphique 42 | Q. 28 Proportion des travailleur.euse.s autonomes et salarié.e.s ayant pensé quitter le milieu culturel suite aux difficultés



- Face aux contraintes et aux difficultés du domaine culturel durant la pandémie, près du tiers des travailleur.euse.s autonomes et des salarié.e.s, soit 36 %, ont pensé quitter le milieu culturel. C'est exactement la même proportion pour les deux groupes. C'est un chiffre assez élevé qui illustre bien l'intensité des impacts de la pandémie.

Q. 28 | Avez-vous un emploi hors du domaine culturel ?

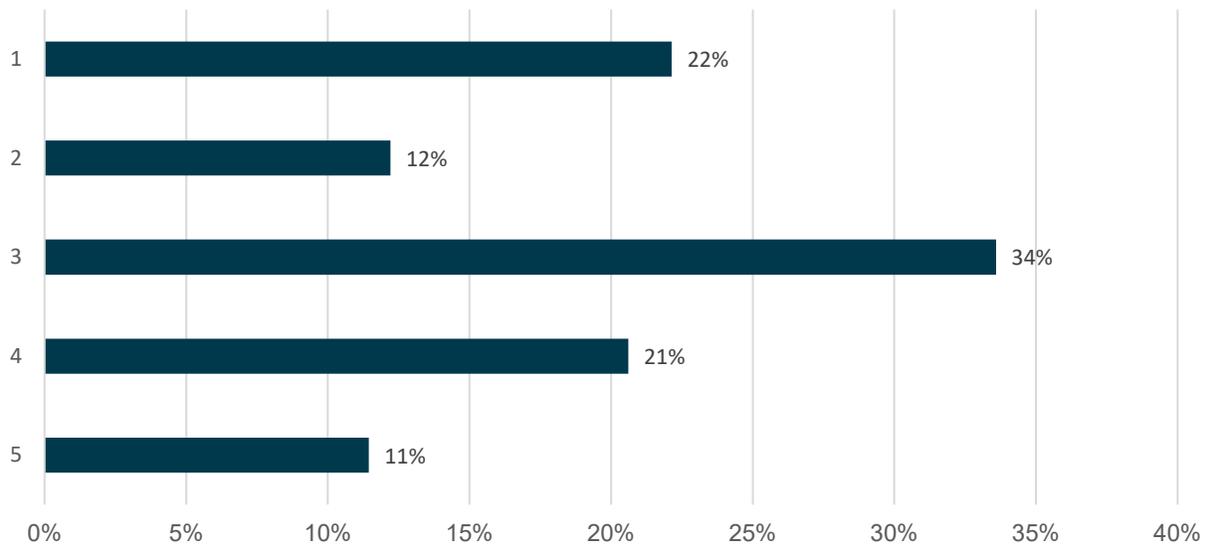
Graphique 43 | Q. 28 Proportion des salarié.e.s qui ont un emploi hors du domaine culturel



- Seulement 4 % des salarié.e.s ont un emploi en dehors du secteur de la culture.

Q. 29 | Comment évaluez-vous votre niveau de connaissance des opportunités d'emplois dans les régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches à titre de travailleur.euse autonome dans le secteur culturel ?

Graphique 44 | Q. 29 Connaissance des travailleur.euse.s autonomes des opportunités d'emplois

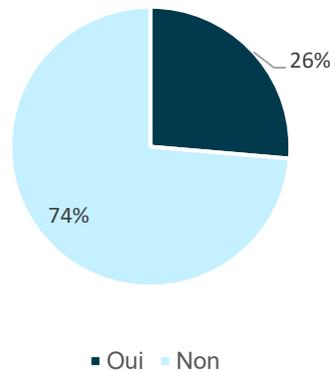


1 = très faible 3 = moyen 5 = très élevée

- Seulement 11 % des travailleur.euse.s autonomes disent avoir une connaissance très élevée des opportunités d'emplois dans le secteur culturel.
- Le tiers, soit 34 %, disent avoir une connaissance moyenne de ces opportunités.

Q. 30 | À titre de travailleur.euse autonome, avez-vous embauché des travailleur.euse.s culturel.le.s, artistes ou autres aides externes et temporaires / occasionnelles dans les trois dernières années ?

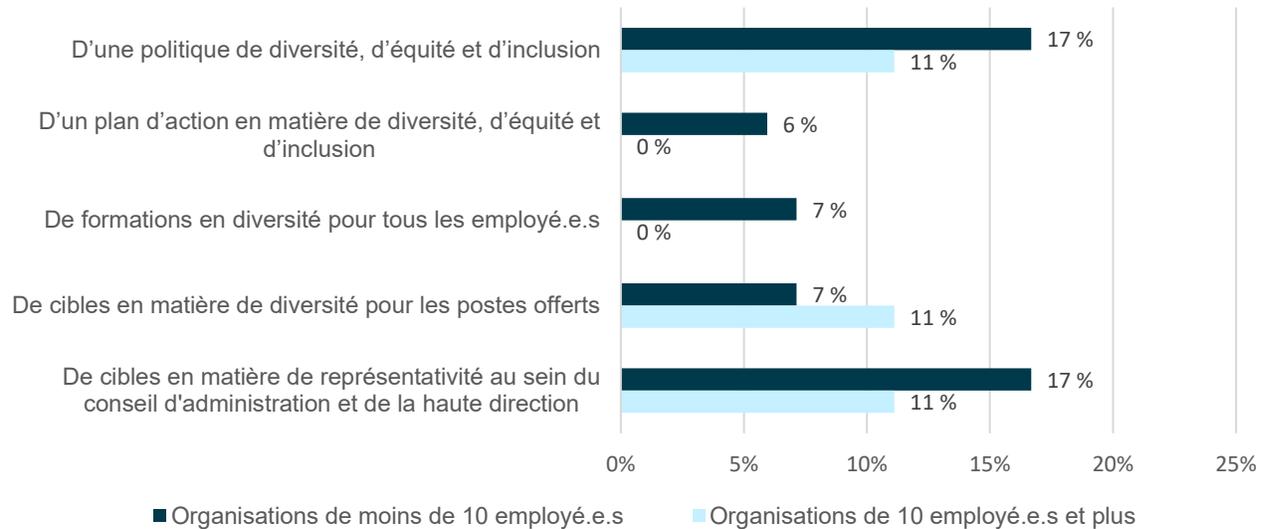
Graphique 45 | Q. 30 Proportion des travailleur.euse.s autonomes ayant embauché des travailleur.euse.s culturel.le.s



- Un peu plus du quart des travailleur.euse.s autonomes, soit 26 %, ont embauché des travailleur.euse.s culturel.le.s dans les trois dernières années.

Q. 31 | Est-ce que votre organisation dispose ? :

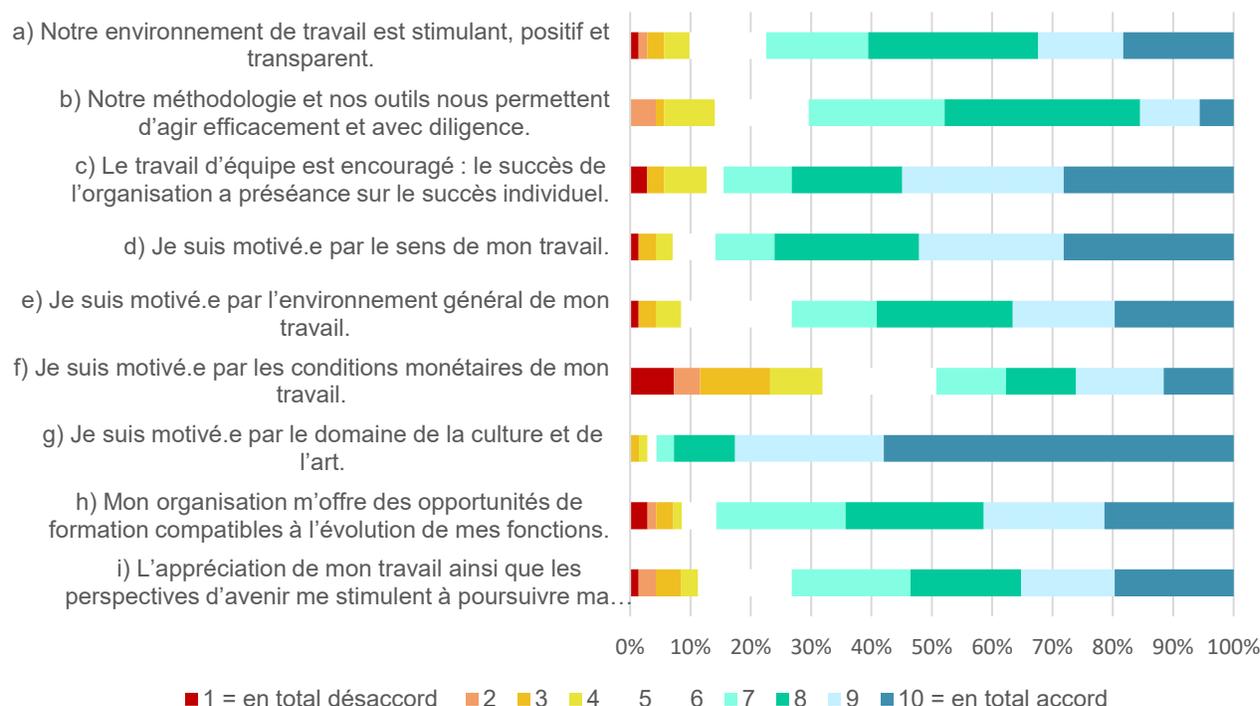
Graphique 46 | Q. 31 Éléments dont les organisations disposent selon le nombre d'employé.e.s



- Les organisations sondées ont en moyenne 5 employé.e.s. Ceci entraîne comme conséquences des milieux de travail plutôt informels avec des cadres de règles assez légers et peu de structures de gestion en arrière-garde. Cela entraîne aussi l'absence très fréquente de politiques de main-d'œuvre et peu de politiques d'inclusion ou d'accueil à la diversité.
- On remarque que bien que 17 % des petites organisations disposent d'une politique de diversité, équité et inclusion et de cibles en matière de représentativité au sein du CA et de la haute direction, seulement 11 % des grandes organisations se sont dotés de tels outils.
- Aucune des grandes organisations répondantes n'a de plan d'action en matière de diversité, équité et inclusion ou de formation en diversité pour tous.tes les employé.e.s.

Q. 32 | Dans votre environnement de travail immédiat, dans quelle mesure êtes-vous en accord avec les énoncés suivants ?

Graphique 47 | Q. 32 Niveau d'accord des salarié.e.s selon divers énoncés

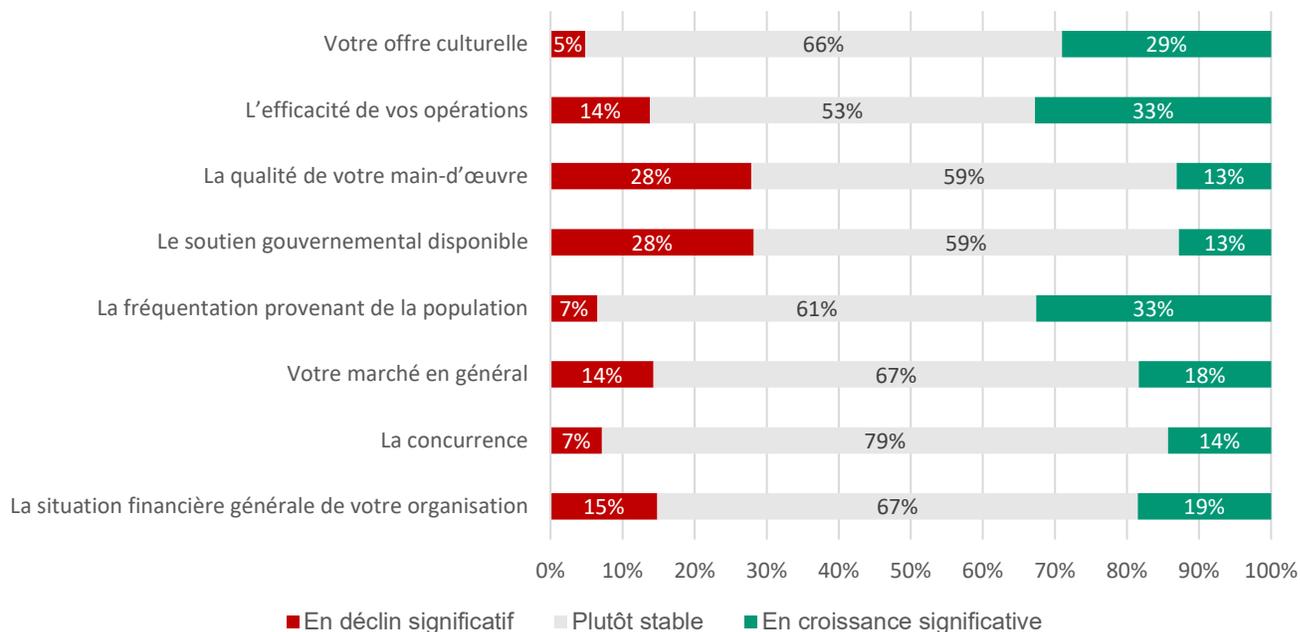


- Malgré les difficultés de la crise, environ 75 % des salarié.e.s portent un jugement favorable sur leur employeur.euse du domaine culturel selon un ensemble de critères.
- On observe que la majorité des salarié.e.s sont en accord avec les énoncés sur leur environnement de travail. Tous les énoncés sont positifs.
- L'énoncé ayant reçu le plus de notes positives est « Je suis motivé.e par le domaine de la culture et de l'art. » avec 95 % de notes favorables.
- L'énoncé ayant reçu le plus de notes négatives est « Je suis motivé.e par les conditions monétaires de mon travail. » avec 32 % de notes négatives.

SECTION 5 : POSITIONNER LE SECTEUR COMME MOTEUR DE LA RELANCE RÉGIONALE

Q. 33 | Comment envisagez-vous la situation de votre organisation dans trois ans en fonction des situations énumérées ?

Graphique 48 | Q. 33 Situation dans trois ans

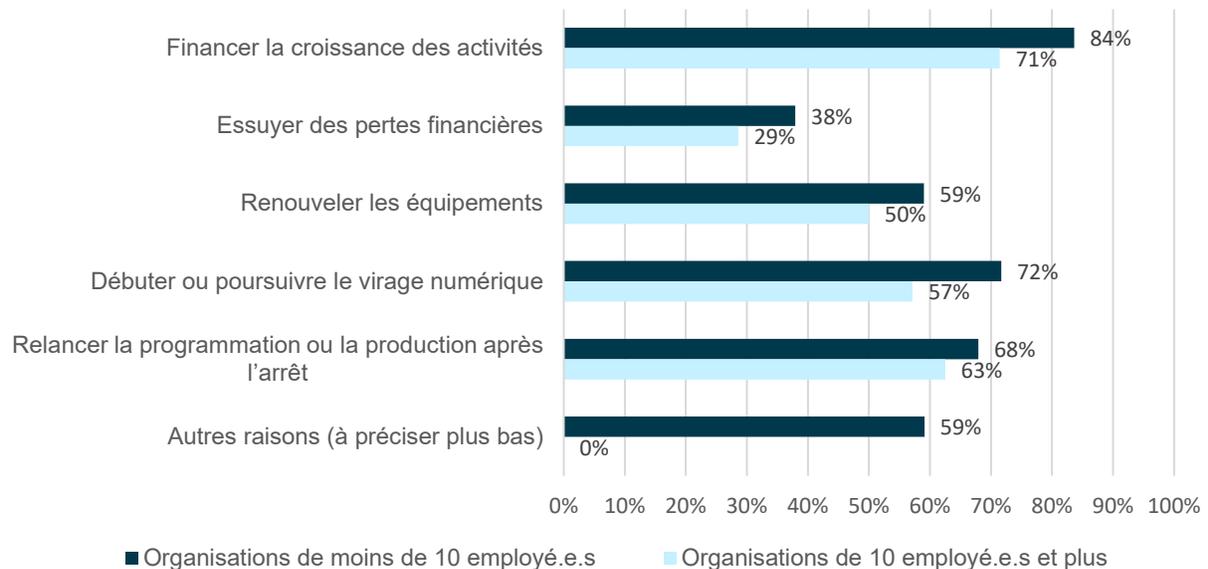


- Plusieurs organisations prévoient un déclin de la qualité de la main-d'œuvre et du soutien gouvernemental.
- Plusieurs organisations prévoient une amélioration de l'offre culturelle, de l'efficacité des opérations et de la fréquentation de la population.
- **Éléments négatifs** : qualité de la main d'œuvre et soutien gouvernemental.
- **Éléments positifs** : offre culturelle, efficacité des opérations, fréquentation de la population.

SECTION 6 : FINANCER LA RELANCE

Q. 34 | Votre organisation ou institution aura-t-elle besoin de financement au cours des deux prochaines années pour?

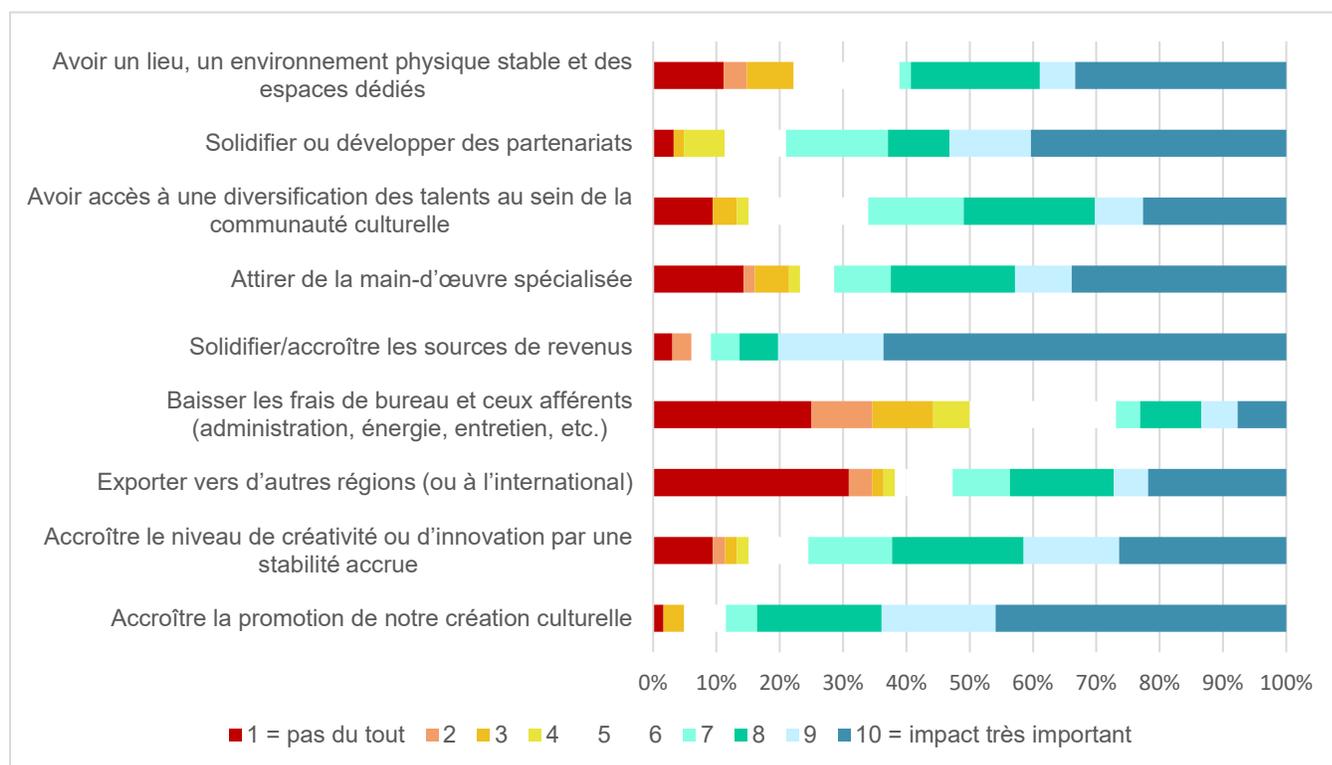
Graphique 49 | Q. 34 Besoins de financement selon le nombre d'employé.e.s (N = 69)



- 69 organisations sur les 127 ayant répondu à cette question ont exprimé un besoin de financement dans les deux prochaines années, soit 54 % des organisations participantes.
- Selon les organisations, le premier besoin de financement est la croissance des activités, suivi du virage numérique et de la relance de la programmation ou de la production. Les petites et grandes organisations semblent avoir des besoins similaires.

Q. 35 | Quels sont les besoins organisationnels que vous identifiez qui nécessitent un appui pour favoriser la relance de votre organisation en 2022 ?

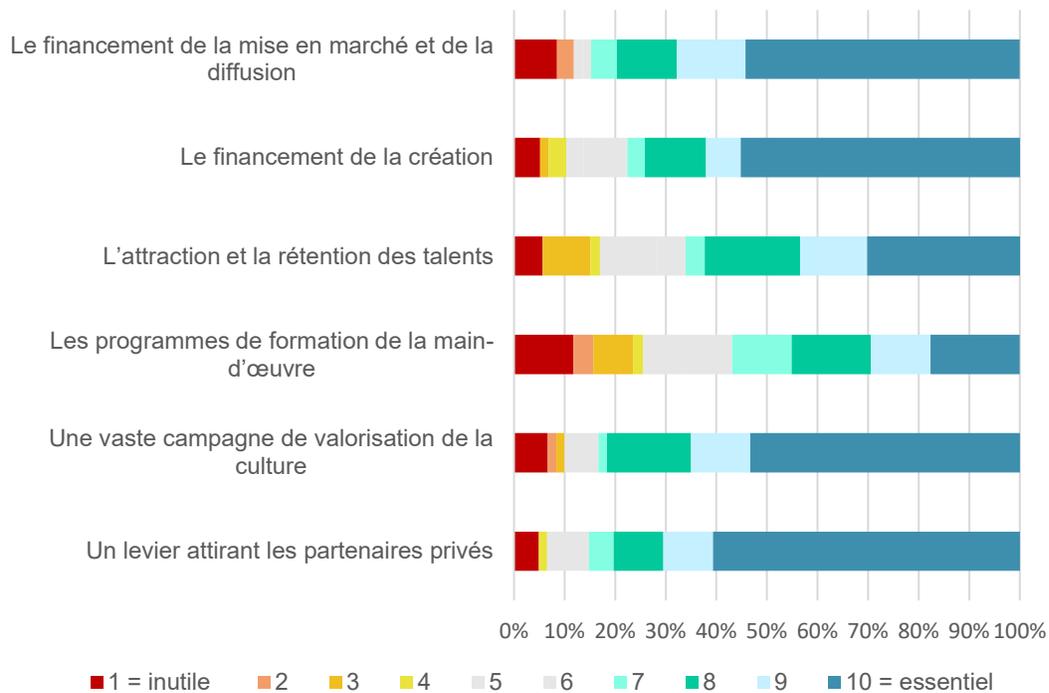
Graphique 50 | Q. 35 Besoins organisationnels



- Les besoins organisationnels les plus importants sont de solidifier et d' accroître les sources de revenus, d' accroître la promotion de la création culturelle et de solidifier ou développer des partenariats.
- La baisse des frais de bureau et l'exportation vers d' autres régions semblent moins importantes chez les organisations.

Q.36 | L'appui principal dont vous avez besoin pour relancer les activités de votre organisme en 2022 et 2023 vise principalement ?

Graphique 51 | Q. 36 Besoins d'appui principaux



- Les besoins d'appui principaux sont le financement de la mise en marché et de la diffusion, la mise en place d'une campagne de valorisation de la culture et l'attraction de partenaires privés.

ANNEXE – SOUMISSIONS DES RÉPONDANT.E.S

Q. 37 | Avez-vous des propositions à formuler quant aux initiatives que les organisations culturelles devraient prendre ensemble ou sur une base individuelle pour relancer la culture dans les régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches ?

Tableau 4 | Q. 37 Propositions formulées

Propositions
Chercher du financement pour les locaux et les ressources de bureau.
Améliorer les conditions de travail en culture.
Mieux séparer Québec et Chaudière-Appalaches pour faire ressortir les besoins de chacun.
Profiter de toutes les plateformes pour démontrer la diversité de l'offre au public.
Sensibiliser le public, les partenaires et les municipalités à l'importance des centres d'artistes.
Offrir un meilleur accompagnement et un meilleur financement pour les nouveaux organismes culturels.
Permettre un meilleur partage de l'équipement audiovisuel (don des anciens équipements aux petits organismes).
Offrir l'accès gratuit aux activités culturelles aux jeunes de 0-16 ans.
Mieux prioriser les projets pour pallier le manque d'effectifs.
Inclure les petits joueurs dans les grandes initiatives.
Appuyer les musées de région financièrement pour pallier le recul du tourisme international.
Réaliser une grande campagne de promotion.
Encourager les organismes établis à mettre sur pied des parrainages et des partenariats avec de plus petits organismes.
Profiter de la campagne électorale provinciale pour mobiliser les élu.e.s locaux.
Promouvoir la musique auprès des publics ne fréquentant pas les salles.
Mettre sur pied des tables de concertations pour les théâtres.
Développer des prix pour le secteur de la danse pour faire rayonner la discipline.
Accroître le financement au fonctionnement.
Mettre en commun les ressources humaines.
Soutenir les agent.e.s d'artistes débordé.e.s et former la relève.

Q. 38 | Avez-vous des propositions à formuler quant aux programmes que l'État devrait mettre en place pour relancer la culture dans les régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches ?

Tableau 5 | Q. 38 Programmes de l'État à mettre en place

Commentaires	Nombre
Développer un meilleur accès au soutien organisationnel pour les compagnies au projet.	1
Renouveler les aides spéciales aux projets.	1
Augmenter les aides au fonctionnement pour pallier l'inflation et permettre de la prévisibilité.	11
Offrir des conditions de travail incluant l'assurance-emploi, l'assurance invalidité de base, l'assurance-santé de base, la régie des rentes, la CNESST ainsi que des allocations de transport.	1
Inciter les entreprises à se doter d'une politique culturelle.	1
Dissocier les régions plus éloignées des grands centres dans l'analyse des programmes d'aide financière et augmenter leurs subventions.	1
Offrir un revenu de base aux artistes.	1
Rendre le financement et les subventions plus accessibles, stables et faciles à gérer.	3
Relancer le programme Mécénat Placement Culture et favoriser les petites organisations.	2
Reconnaître le statut d'artiste-entrepreneur.euse.	1
Créer un fonds régional de la SODEC pour la production cinématographique.	1
Créer un programme commun de promotion et de publicités pour la Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches et y investir.	3
Mettre en place une aide aux petites entreprises pour évaluer leurs besoins.	1
Financer la formation et l'embauche de la relève.	2
Investir dans les phases de création et de préproduction pour favoriser une meilleure qualité et réduire les cycles de production.	1
Faire une refonte du PAFIM au bénéfice du personnel et des bâtiments.	1
Faciliter l'accès aux programmes de circulation internationale des œuvres pour les producteur.rice.s et pour les diffuseur.euse.s.	1
Subventionner les projets collectifs en théâtre.	1
Ouvrir un dépôt quadriennal immédiat pour les organismes au fonctionnement qui le réclament.	1
Considérer les entreprises privées en événementiel.	1
Imposer un pourcentage de visibilité dans les médias locaux.	1
Poursuivre l'aide pandémique.	1
Reconduire l'aide spéciale à la diffusion internationale du CALQ pour encore une ou deux années.	1

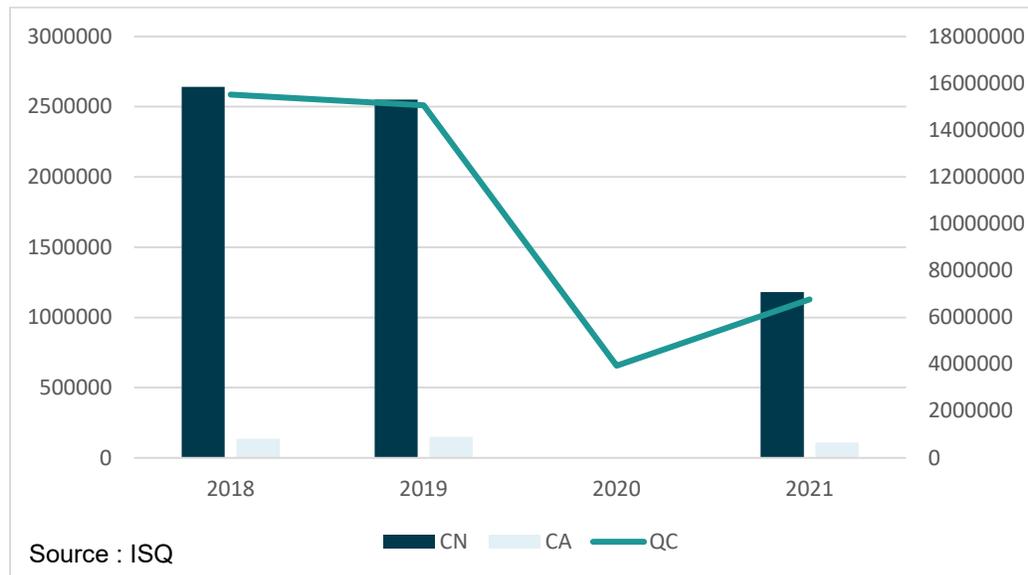
Q. 39 | Avez-vous des propositions à formuler quant aux programmes que les villes de Québec et de Lévis devraient mettre en place pour relancer la culture dans les régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches ?

Tableau 6 | Q. 39 Chantiers prioritaires

Commentaires	Nombre
Soutenir la location d'espaces.	2
Augmenter le salaire minimum en répétition.	1
Offrir un soutien aux artistes entre deux contrats.	1
Augmenter le financement au fonctionnement.	6
Renouveler l'aide spéciale par projet.	1
Implanter des incitatifs à la fréquentation des lieux culturels auprès des citoyen.ne.s.	1
Collaborer avec les organismes du territoire à la création de milieux de vie culturels attrayants et dynamiques par la réalisation d'activités de sensibilisation et de médiation.	1
Mettre sur pied un lieu commun de production et création multifonctionnel pour artistes à Lévis.	1
Mettre sur pied des mesures d'aide à la création.	1
Offrir des ateliers de répétition et des locaux à moindre coût.	1
Mettre la culture de l'avant dans les établissements d'enseignement, particulièrement les cégeps.	1
Lévis : faire connaître les programmes existants.	1
Québec : mettre sur pied des organismes de soutien aux petits organismes pour favoriser le partage de lieux et de ressources humaines.	1
Faire des appels aux artistes de tous les territoires et pas uniquement aux artistes de la relève.	1
Mettre en commun les programmes de mise en valeur de la culture des deux villes pour favoriser la participation des citoyen.ne.s des deux villes à chaque programme.	1
Faire la promotion des deuxièmes visites dans les grandes institutions, pas uniquement des premières visites.	1
Jumeler les lieux de diffusion des deux villes.	1
Inclure les organisations non incorporées dans les programmes.	1
Financer les organisations extra-muros à Québec.	1
Maintenir le soutien à la relève (Première ovation) et élargir le groupe d'âge.	1
Rendre le programme MCC – Ville de Québec plus flexible.	1
Créer un programme de formation au théâtre.	1
Créer un conseil des arts pour évaluer les nouveaux programmes.	1
Soutenir la professionnalisation.	1
Augmenter les mesures de financement aux artistes.	2
Augmenter les subventions pour les productions en salle.	1
Se concentrer sur les lieux les plus fréquentés pour augmenter la visibilité.	1

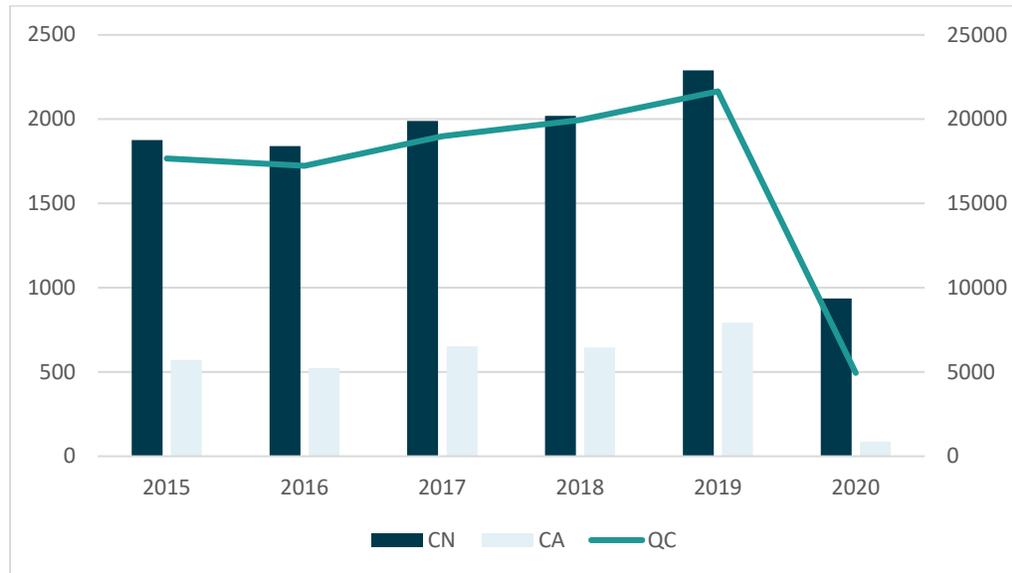
ANNEXE - STATISTIQUES

Graphique 52 | Fréquentation totale des musées



- On observe que l'arrivée de la pandémie a grandement fait chuter la fréquentation des musées au Québec. Dans les régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches, l'information n'est pas disponible pour l'année 2020, mais on peut supposer une importante diminution de la fréquentation.
- La fréquentation des musées est beaucoup plus importante dans la région de la Capitale-Nationale que dans Chaudière-Appalaches, mais on observe une légère diminution de la fréquentation dans la Capitale-Nationale entre 2018 et 2019.
- On remarque également que la fréquentation de 2021 dans la région de Chaudière-Appalaches correspond à 72 % de la fréquentation de 2019. La situation est assez différente dans la Capitale-Nationale, alors que la fréquentation de 2021 représente moins de la moitié (46 %) de celle de 2019.

Graphique 53 | Nombre de représentations payantes des arts de la scène (2015-2020)



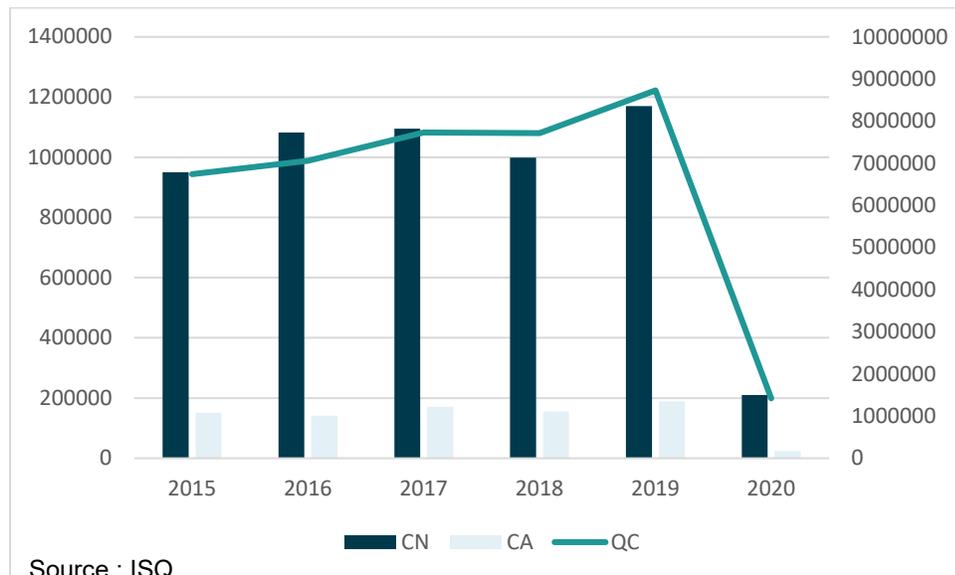
- On observe que 2019 a représenté un sommet du nombre de représentations des arts de la scène pour les deux régions ciblées, ainsi que pour l'ensemble de la province.
- Entre 2015 et 2019, la seule année ayant connu une légère baisse du nombre de représentations est l'année 2016.
- Le nombre de représentations dans la région de la Capitale-Nationale en 2020 correspond à 41 % du nombre de 2019, alors que pour Chaudière-Appalaches, le nombre de représentations en 2020 correspond à 11 % du nombre de 2019. Pour l'ensemble du Québec, il s'agit de 22 %.

Graphique 54 | Nombre de représentations payantes des arts de la scène (2019-2021)



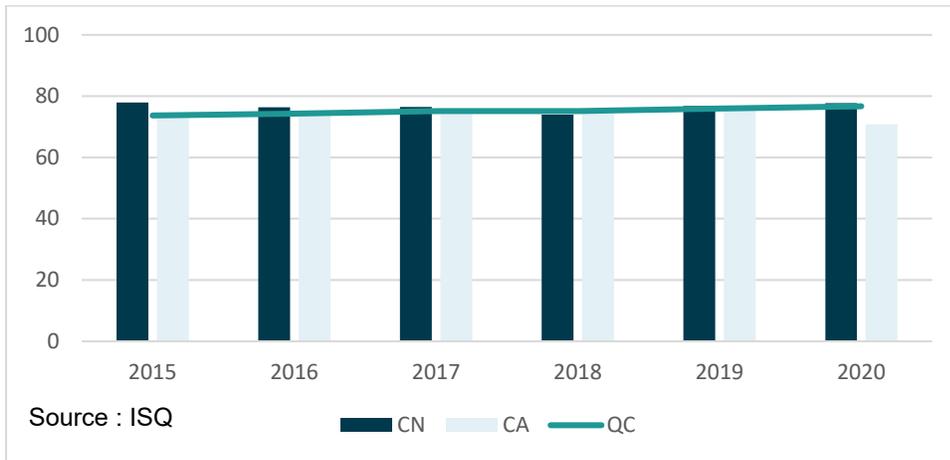
- En comparant les informations disponibles, soit les mois de janvier et février et les mois de mars et avril, on remarque que les mois de janvier et février 2020 ont connu une baisse du nombre de représentations par rapport à la même période en 2019.
- Le nombre de représentations en mars et avril 2021 est plus rapproché des nombres pré-pandémiques dans la région de la Capitale-Nationale que dans la région de Chaudière-Appalaches.
- À noter que l'information pour mars et avril 2020 n'est pas disponible, alors qu'il est enregistré qu'il n'y a eu aucune représentation payante en janvier et février 2021 en raison des mesures sanitaires.

Graphique 55 | Assistance totale des représentations payantes des arts de la scène (2015-2020)



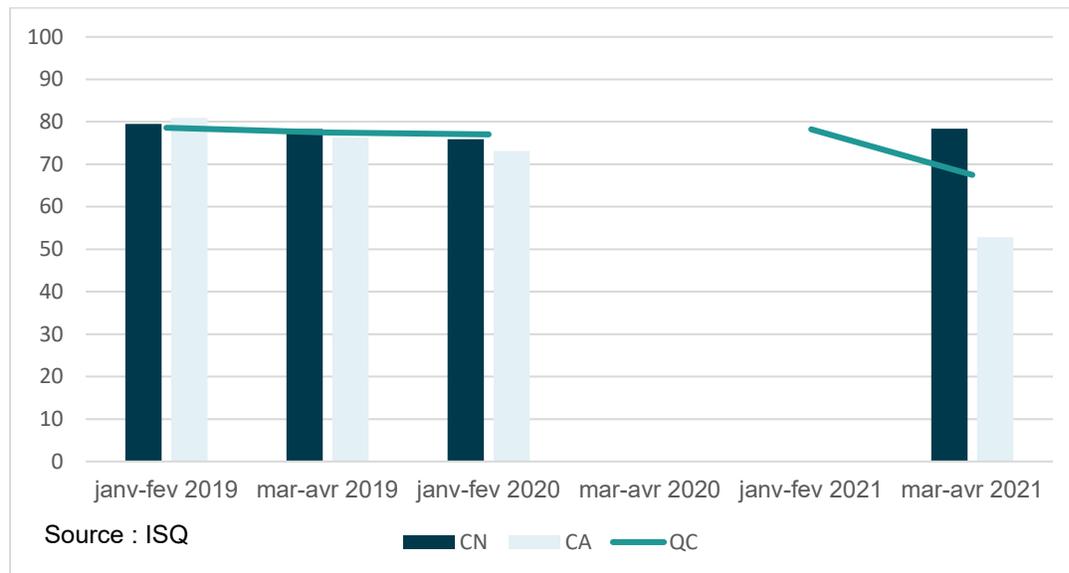
- Encore une fois, on remarque un sommet en 2019 pour les deux régions ciblées ainsi que pour l'ensemble du Québec.
- On observe une légère baisse de l'assistance en 2018.
- Pour la Capitale-Nationale, l'assistance de 2020 représente 18 % de celle de 2019. Pour Chaudière-Appalaches, il s'agit de 13 %. Pour l'ensemble du Québec, l'assistance de 2020 représente 16 % de celle de 2019.

Graphique 56 | Taux d'occupation des représentations payantes des arts de la scène (2015-2020)



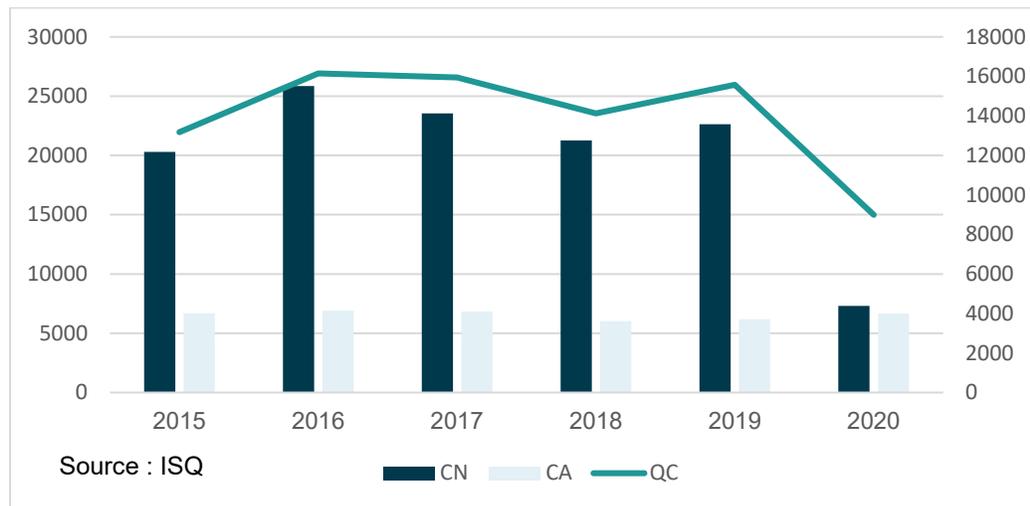
- On observe que le taux d'occupation des représentations est resté assez stable pour les deux régions ciblées ainsi que pour l'ensemble de la province.
- Un léger creux peut être observé autour de l'année 2018.
- Le taux d'occupation des représentations des arts de la scène de la Capitale-Nationale en 2020 dépasse celui de 2019 alors qu'on observe une diminution en Chaudière-Appalaches pour la même période.

Graphique 57 | Taux d'occupation des représentations payantes des arts de la scène (2019-2021)



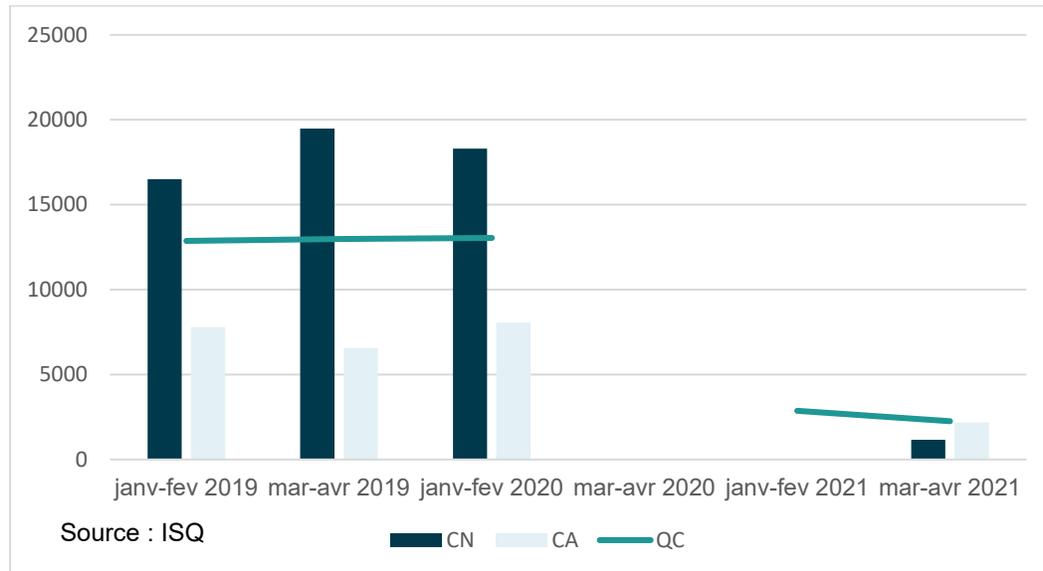
- On observe une légère diminution en janvier et février 2020 comparativement à la même période en 2019, et ce, pour les deux régions ciblées.
- Le taux d'occupation de mars et avril 2021 de la Capitale-Nationale a très légèrement dépassé celui de mars et avril 2019 (78,4 % contre 78,3 %). Pour ce qui est de Chaudière-Appalaches, le taux d'occupation de mars et avril 2021 est largement inférieur à celui de 2019 (52,8 % contre 76,3 %).

Graphique 58 | Revenu de billetterie moyen par représentations des arts de la scène (2015-2020)



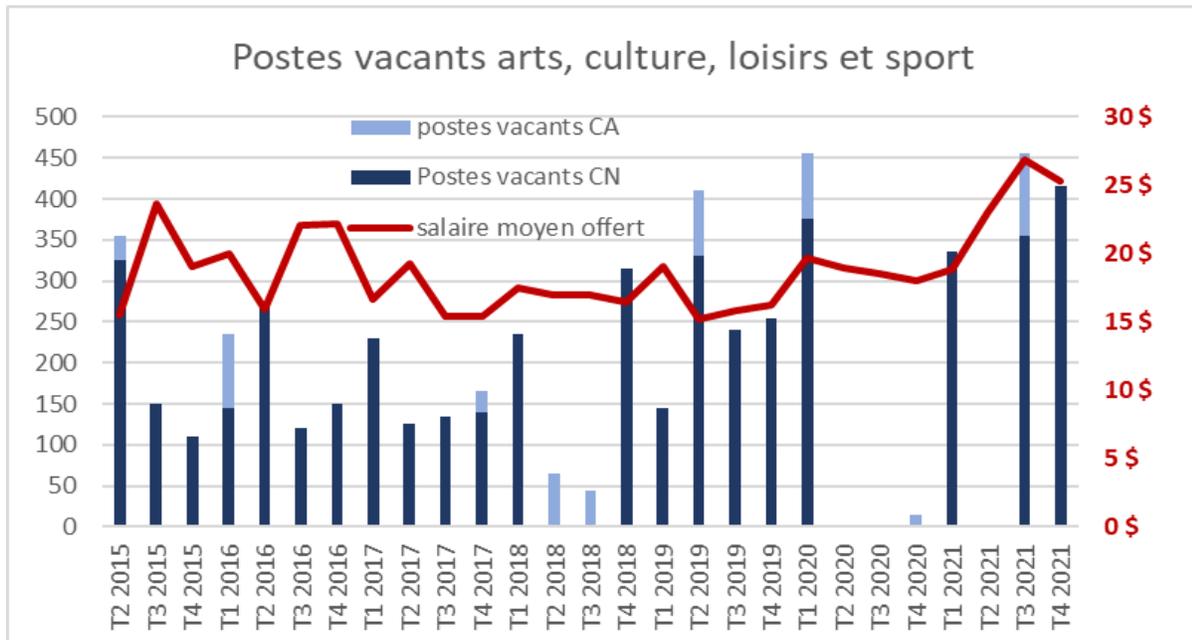
- On observe que même avant la pandémie, les revenus de billetterie étaient moins stables comparativement aux autres facteurs observés.
- Le revenu de billetterie moyen de la région de la Capitale-Nationale a grandement diminué entre 2019 et 2020, passant d'un peu plus de 22 500 \$ à environ 7 300 \$.
- Pour ce qui est de Chaudière-Appalaches, le revenu moyen est passé d'environ 6 100 \$ en 2019 à environ 6 600 \$ en 2020, ce qui représente une augmentation.
- Pour l'ensemble de la province, le revenu moyen était d'un peu plus de 15 500 \$ en 2019 et de près de 9 000 \$ en 2020.

Graphique 59 | Revenu de billetterie moyen par représentations des arts de la scène (2019-2021)



- Encore une fois, les restrictions sanitaires ont empêché la tenue de représentations en janvier et février 2021.
- On peut toutefois observer que le revenu de billetterie moyen en mars et avril 2021 n'égalait pas du tout celui de mars et avril 2019.
- On remarque également que pour les mois de mars et avril 2021, le revenu de billetterie moyen était plus élevé dans la région de Chaudière-Appalaches que dans la région de la Capitale-Nationale.

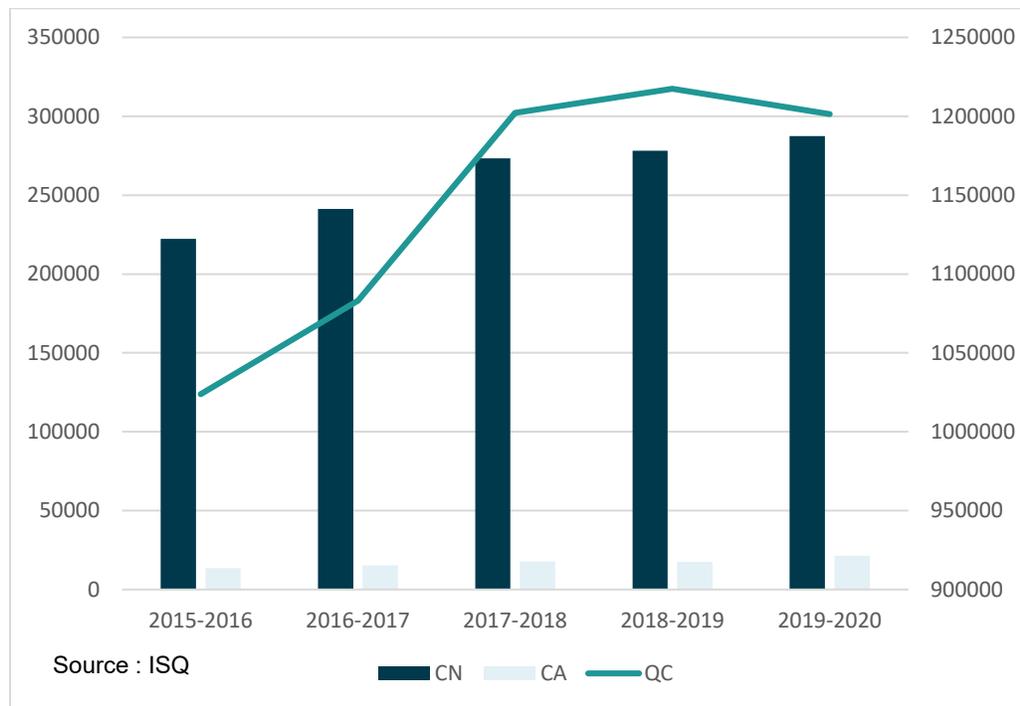
Graphique 60 | Une main-d'œuvre de plus en plus rare



Source : Statistiques Canada

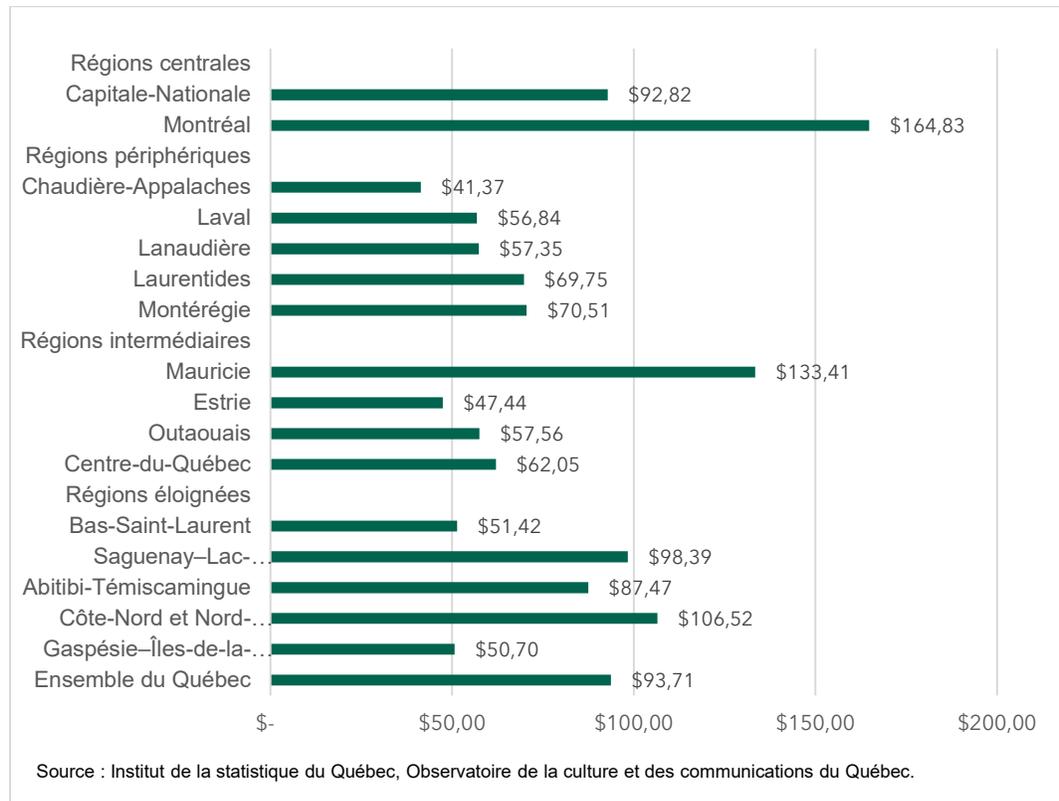
- Le nombre de postes vacants en art, culture et loisir est le triple de son niveau de 2015.
- Les salaires offerts sont passés de 15 \$ de l'heure à 25 \$ de l'heure.
- Ceci porte une pression importante sur la capacité des organisations et leur équilibre financier.

Graphique 61 | Dépenses de l'administration publique québécoise en culture (ensemble des domaines, en milliers de dollars)



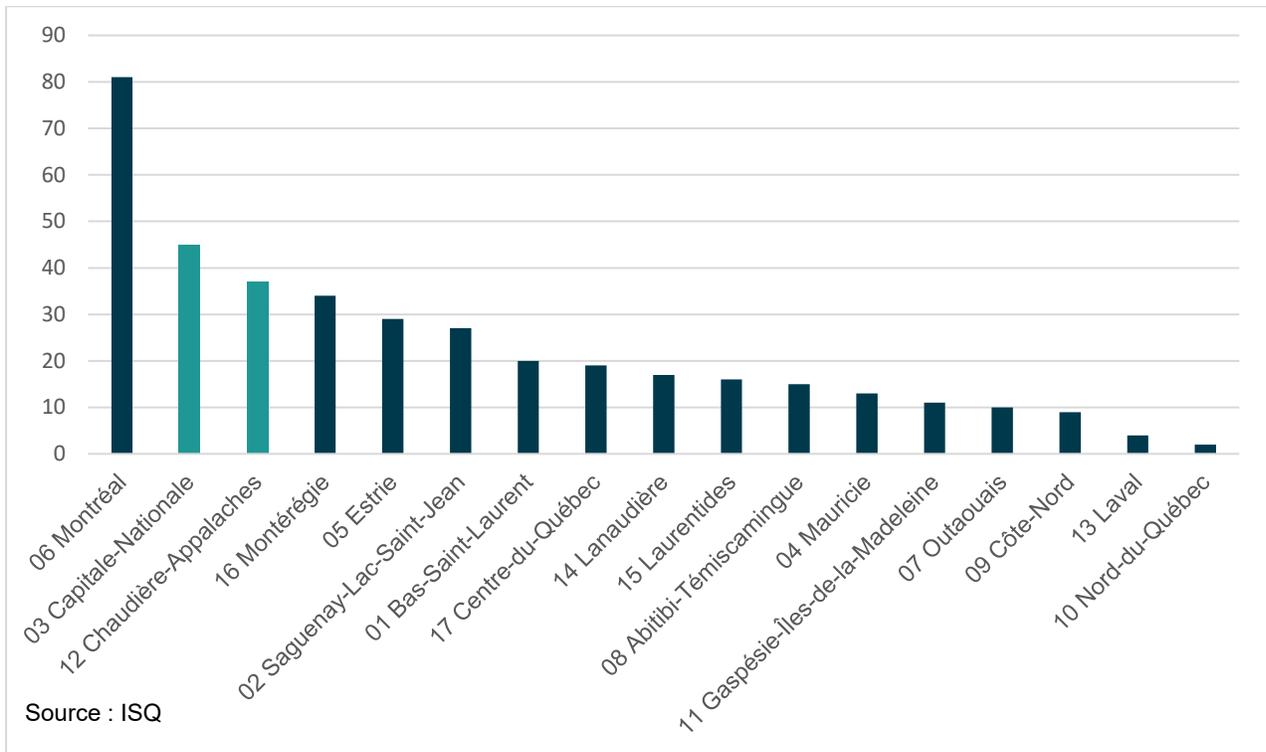
- On observe une augmentation importante des dépenses de l'administration publique québécoise en culture pour la période 2017-2018. Cette augmentation s'est poursuivie en 2018-2019 (excepté en Chaudière-Appalaches).
- Pour les deux régions ciblées, les dépenses ont augmenté entre 2018-2019 et 2019-2020, alors qu'elles ont diminué pour l'ensemble du Québec sur la même période.

Graphique 62 | Montant des dépenses municipales par habitant.e en matière de services rendus en culture, régions administratives et ensemble du Québec, 2018



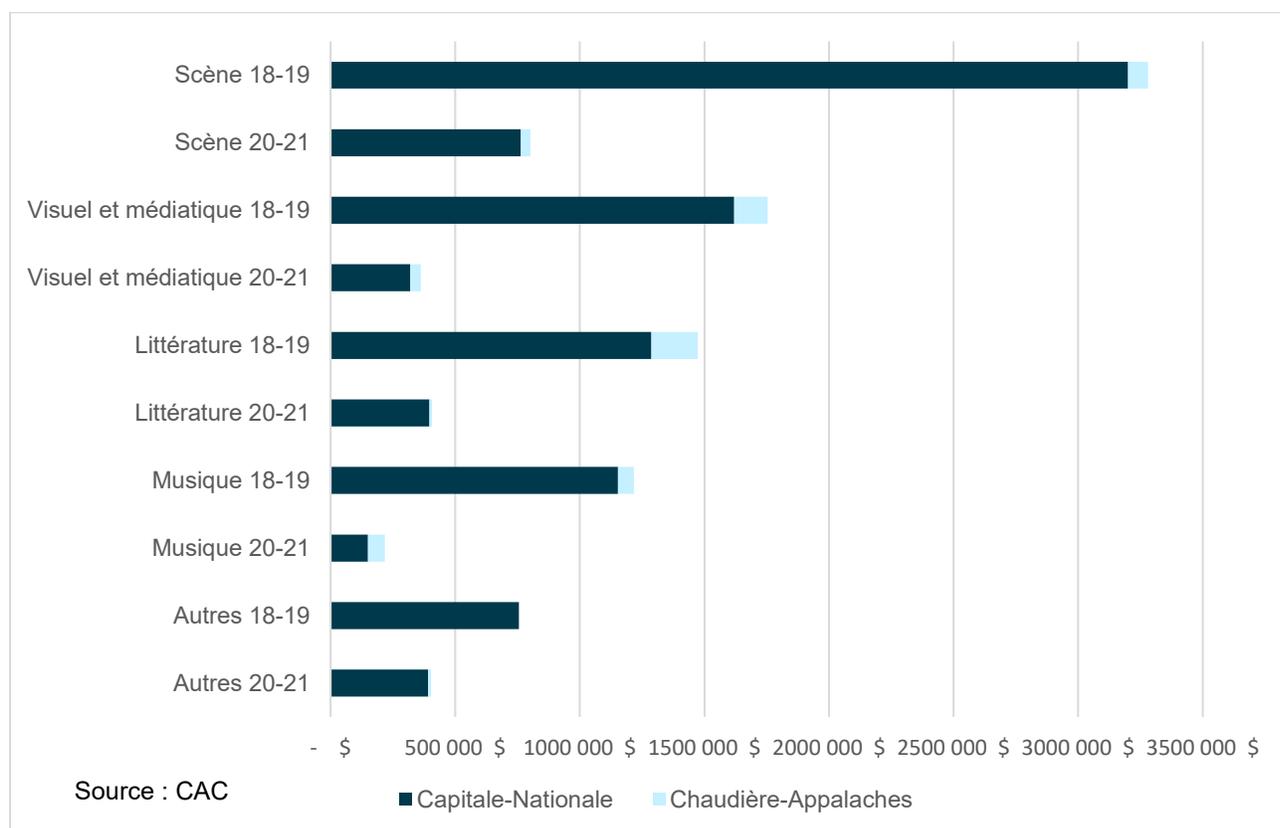
- La région de la Capitale-Nationale se trouve au 5^e rang avec 92,82 \$ par habitant.e et Chaudière-Appalaches se trouve au 16^e et dernier rang avec 41,37 \$ par habitant.e.
- La région dont les dépenses par habitant.e sont les plus élevées est Montréal avec 164,83 \$ par habitant.e.

Graphique 63 | Répartition des événements proposant des représentations en arts de la scène par région en 2019



- Les régions de la Capitale-Nationale (45 événements) et de Chaudière-Appalaches (37 événements) sont respectivement 2^e et 3^e dans la répartition des événements proposant des représentations en arts de la scène en 2019.
- La région ayant eu le plus de ces événements est Montréal avec 81 événements.
- Les régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches ont les plus grands nombres de représentations après la métropole.

Graphique 64 | Subventions accordées par le Conseil des arts du Canada par disciplines, années 2018-2019 et 2020-2021



- On observe d'abord que la région de Chaudière-Appalaches reçoit une très petite partie des subventions. Toutes les disciplines ont reçu moins d'argent en 2020-2021 qu'en 2018-2019.
- Beaucoup d'argent a été injecté dans les disciplines de la scène (soit arts du cirque, danse et théâtre) en 2018-2019.
- La discipline de la littérature et celle de la musique ont reçu moins de 500 000 \$ de subventions pour les deux régions en 2020-2021.
- Les baisses de subventions sont très marquées, avec des compressions budgétaires de 60 % en moyenne.

Tableau 7 | Subventions accordées par le Conseil des arts du Canada, proportions des subventions totales de la province

% province	% CN 18-19	% CN 20-21	% CA 18-19	% CA 20-21
Scène (cirque, danse, théâtre)	11,1 %	9,0 %	0,3 %	0,5 %
Visuel et médiatique	9,3 %	9,2 %	0,8 %	1,2 %
Littérature	11,2 %	25,4 %	1,6 %	0,6 %
Musique	7,5 %	3,4 %	0,4 %	1,5 %
Autres	10,7 %	18,5 %	0,0 %	0,6 %
Total	10,0 %	10,1 %	0,6 %	2,6 %

Source : CAC

- Au total, les subventions accordées aux travailleur.euse.s et organismes de la Capitale-Nationale restent pratiquement les mêmes, avec 10 % en 2018-2019 et 10,1 % en 2020-2021. Les subventions de Chaudière-Appalaches ont beaucoup augmenté, passant de 0,6 % des subventions accordées sur le territoire québécois à 2,6 % des subventions de la province. Cela reste une proportion faible, mais il s'agit d'une amélioration.
- Pour Chaudière-Appalaches, la plus grande augmentation est la musique, passant de 0,4 % à 1,5 %.
- Pour la Capitale-Nationale, la plus grande augmentation est observée pour la littérature, qui est passée de 11,2 % à 25,4 %. Plusieurs disciplines ont toutefois connu un recul.

Tableau 8 | Subventions accordées par la SODEC

2016-2017	\$ CN	% CN	\$ CA	% CA
Cinéma et production télévisuelle	1 427 917 \$	36,1 %	50 800 \$	26,4 %
Livre et édition spécialisée	594 619 \$	15,0 %	79 070 \$	41,2 %
Métiers d'art / Arts visuels	871 388 \$	22,0 %	62 238 \$	32,4 %
Musique et variétés	1 065 649 \$	26,9 %	0 \$	0,0 %
Total	3 959 573 \$	100,0 %	192 108 \$	100,0 %

Source : SODEC

2020-2021	\$ CN	% CN	\$ CA	% CA
Cinéma et production télévisuelle + 498 %	8 545 644 \$	58,9 %	223 889 \$	32,4 %
Livre et édition spécialisée + 107 %	1 235 522 \$	8,5 %	175 105 \$	25,4 %
Métiers d'art / Arts visuels - 68 %	285 248 \$	2,0 %	89 089 \$	12,9 %
Musique et variétés + 317 %	4 449 059 \$	30,6 %	202 500 \$	29,3 %
Total	14 515 968 \$	100,0 %	690 583 \$	100,0 %

Source : SODEC

- Pour la Capitale-Nationale, le total des subventions de 2016-2017 égale près de 4 M \$, alors que pour 2020-2021, elles égalisent plus de 14,5 M \$, soit une augmentation de 266 %.
- Pour Chaudière-Appalaches le total des subventions de 2016-2017 égale un peu plus de 192 000 \$, et le total de celles de 2020-2021 égale près de 700 000, soit une augmentation de 259 %. Bien que les deux régions reçoivent des montants très différents, les subventions augmentent au même rythme.
- Dans la région de la Capitale-Nationale, la discipline cinéma et production télévisuelle est restée la plus importante, avec 58,9 % des subventions allouées dans ce domaine en 2020-2021.
- Pour Chaudière-Appalaches, alors que les métiers d'arts et les arts visuels étaient les disciplines les plus importantes en 2016-2017, c'est maintenant cinéma et production télévisuelle, avec 32,4 % des subventions.
- La seule discipline ayant connu une baisse des subventions est métiers d'art et arts visuels, avec une chute de 68 %.

Tableau 9 | Proportion des subventions de la SODEC

2016-2017	CN % province	CA % province
Cinéma et production télévisuelle	21,8 %	0,6 %
Livre et édition spécialisée	17,4 %	2,5 %
Métiers d'art / Arts visuels	7,1 %	2,2 %
Musique et variétés	41,4 %	1,9 %
Total	23,6 %	1,1 %

Source : SODEC

2020-2021	CN % province	CA % province
Cinéma et production télévisuelle	7,0 %	0,2 %
Livre et édition spécialisée	8,7 %	1,2 %
Métiers d'art / Arts visuels	6,8 %	2,1 %
Musique et variétés	25,4 %	4,8 %
Total	9,4 %	0,4 %

Source : SODEC

- Par rapport à l'ensemble de la province, Chaudière-Appalaches reçoit une bien plus petite proportion de subventions de la SODEC que la Capitale-Nationale.
- On observe que les deux régions ont vu leur poids diminuer grandement par rapport au reste de la province. Alors qu'en 2016-2017, la Capitale-Nationale avait reçu 23,6 % des subventions de la province, cette proportion devient 9,4 % en 2020-2021. Pour Chaudière-Appalaches, la proportion passe de 1,1 % à 0,4 %, ce qui est vraiment minime.
- La seule augmentation est pour la discipline musique et variétés en Chaudière-Appalaches, passant de 1,9 % à 4,8 %.

Tableau 10 | Subventions accordées par le CALQ, montants accordés par région

2018-2019	Montants aux artistes	Montants aux organisations	Total
Capitale-Nationale	983 224 \$	15 804 131 \$	16 787 355 \$
Chaudière-Appalaches	211 441 \$	1 023 554 \$	1 234 995 \$
Province	12 560 023 \$	116 591 898 \$	129 151 921 \$

Source : CALQ

2020-2021	Montants aux artistes	Montants aux organisations	Total
Capitale-Nationale	1 941 913 \$ + 98 %	27 309 395 \$ + 73 %	29 251 308 \$ + 74 %
Chaudière-Appalaches	470 228 \$ + 123 %	2 976 229 \$ + 191 %	3 447 157 \$ + 179 %
Province	21 541 582 \$ + 71 %	202 485 973 \$ + 74 %	224 027 555 \$ + 73 %

Source : CALQ

- On remarque une augmentation de 74 % pour la Capitale-Nationale entre les deux années.
- Pour Chaudière-Appalaches, c'est 179 % d'augmentation, une augmentation qui est encore plus marquée pour les organisations.
- Pour l'ensemble de la province, l'augmentation des subventions a été de 73 %. La Capitale-Nationale suit donc la courbe, alors que Chaudière-Appalaches a connu un réel gain dans la proportion des subventions qui y sont accordées.

Tableau 11 | Subventions accordées par le CALQ, montants accordés par discipline pour l'ensemble de la province

2018-2019	Montants aux artistes	Montants aux organisations	Total
Scène (cirque, danse, théâtre)	1 481 508 \$	48 952 281 \$	50 433 789 \$
Visuel et médiatique	2 490 267 \$	13 926 916 \$	16 417 183 \$
Littérature	1 458 558 \$	3 230 007 \$	4 688 565 \$
Musique	1 903 283 \$	30 076 533 \$	31 979 816 \$
Autres	710 454 \$	18 441 586 \$	19 152 040 \$
Total	12 560 023 \$	116 591 898 \$	129 151 921 \$

Source : CALQ

2020-2021	Montants aux artistes	Montants aux organisations	Total
Scène (cirque, danse, théâtre)	3 092 591 \$	80 331 491 \$	83 424 082 \$
Visuel et médiatique	4 074 412 \$	12 525 098 \$	16 599 510 \$
Littérature	2 752 611 \$	2 896 871 \$	5 649 482 \$
Musique	4 996 409 \$	46 984 551 \$	51 890 096 \$
Autres	1 427 107 \$	3 183 145 \$	4 610 252 \$
Total	16 343 130 \$	145 921 156 \$	162 173 422 \$

Source : CALQ

- On remarque que les arts de la scène reçoivent une portion importante des subventions, suivis par la musique.
- On observe une stagnation des subventions dans la catégorie visuel et médiatique.
- On remarque une augmentation de 74 % pour la Capitale-Nationale entre les deux périodes.

CULTURE CAPITALE-NATIONALE ET CHAUDIÈRE-APPALACHES

Membre influent du Réseau des conseils régionaux de la culture, Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches (CCNCA) affirme l'importance des arts et de la culture depuis 1977. Représentant 300 artistes, organismes professionnels et intervenant.e.s de villes et de MRC, sa mission se traduit par des actions de représentation auprès des instances politiques et des partenaires économiques afin de défendre les droits des créateur.rice.s de ses territoires.



MERCI À NOS PARTENAIRES ET COLLABORATEUR.RICE.S

**PÔLES
MAGNÉTIQUES**
ART & CULTURE

mce conseils

Avec la participation financière de :

Québec 